

WOELFLING

LES SARREGUEMINES

Bulletin municipal

2022



Le Wilwinger

S o m m a i r e

• Edito	p. 1
• Infos mairie	p. 2 à 13
Edito	p. 1
Infos utiles	p. 2 à 3
Conseil citoyen.....	p. 4 à 5
Travaux et projets	p. 6
Intercommunalités	p. 7
Déploiement de la fibre Orange	p. 8
Pont rue Principale / défibrillateur.....	p.9
Agence Communale Postale	p.10
Pont rue Principale / défibrillateur.....	p.9
Personnel Communal.....	p.11
Départ Yves Hemmert / Bibliothèque	p.12
Élections.....	p.9
• Le PNR des Vosges du Nord	p. 14 à 17
• Nos partenaires	p. 18 à 21
Relais Petite Enfance	p. 18
Pompiers	p. 19 à 21
• Environnement	p. 22 à 37
OPAH	p. 22
PLH	p. 23
Dématérialisation urbanisme	p. 24 à 26
Tri	p. 27 à 32
Chenilles processionnaires	p. 33
Trame Verte et Bleu	p. 34
Dépérissement du Hêtre	p. 35 à 37
• Bien vivre ensemble	p. 38
• Manifestations	p. 39 à 41
Commémoration de 11 novembre ..	p. 39 à 40
Comme des Grands	p. 41
• Nos habitants	p. 42 à 43
• La vie de nos écoles	p. 44 à 45
Au primaire	p. 44 à 45
• Nos dynamiques associations	p. 46 à 56
Amicale des élus / L'interassociation F.S.E	p. 46
Archaeopteryx.....	p. 47
Les arboriculteurs	p. 48
T2SB.....	p. 49
E.S. Wies-Woelf	p. 50 à 51
Gymfit	p. 52
Padew	p. 53
Les amis de la pétanque	p. 54
Vétérans	p. 55
Licere Club	p. 56
• Infos	p. 57 à 61
Anniversaire 2021	p. 57 à 58
Travaux d'aménagement au périscolaire...	p. 59
Gestion Opal	p. 60
Recrutement ATSEM	p. 61

Edito

Cher.e. Wilwinger,

C'est avec plaisir que nous vous adressons ce nouveau bulletin municipal qui retrace l'année 2021.

Notre activité et notre dynamisme ont été mis à mal par la crise sanitaire qui a bouleversé nos habitudes. De ce fait nous n'avons pas pu organiser les manifestations qui font la renommée de notre commune en particulier la Fête de la Pomme de terre. L'activité associative va reprendre progressivement, mais la Covid est encore source d'inquiétude et le virus n'est pas encore totalement maîtrisé.

Les investissements sont restés soutenus, notamment pour rattraper le retard que nous avons sur la voirie communale qui doit rester entretenue. Des projets nouveaux se construisent, mais la situation économique nous impose une pause dans les investissements. Nous voulons privilégier les investissements fortement subventionnés, pour limiter l'autofinancement sur fond propres.

Nous sommes dans une période incertaine autant sur le plan national qu'à l'échelle internationale. Nous avons toutefois la chance d'être dans une démocratie. Chacun de nous a une vision du monde et de la société différente, il peut l'exprimer librement et se déterminer en fonction de ses convictions. 2022 est l'année du grand débat politique autour de l'élection présidentielle et législative. Nous vous attendons nombreux dans les bureaux de vote à l'occasion de ces 4 dimanches de scrutins à venir. Au-delà des doutes que l'on peut avoir, c'est important que de participer à cette consultation libre et démocratique.

Le printemps arrive à grand pas. Le beau temps c'est aussi l'occasion des fêtes de familles et entres amis. Même si nous avons la chance d'habiter la campagne avec de l'espace autour de nous, il est nécessaire de rappeler votre attention aux comportements à avoir pour maintenir un bon cadre de vie. Evitons les nuisances sonores, ayons la correction de prévenir nos voisins, respectons les horaires de travail en extérieur notamment le samedi, etc... Une somme de petites choses qui permettent à ce que chacun vive un bel été dans notre cher village de Woelfling.

Michaël Weber
Maire de Woelfling
Conseiller régional



Infos Mairie

➤ Infos utiles

• Mairie



Tél. : 03 87 02 37 41



Nouveau mail : contact@woelfling.fr

Lundi et jeudi de 16h à 18h

Mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h

Vendredi de 16h à 17h30

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

• Agence postale communale



Tél. : 03 87 02 24 01

poste.woelfling@laposte.net

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Samedi de 10h à 12h

• Bibliothèque



woelfling.biblio@md.fitech.fr

Mercredi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h

• Permanences déchets verts



Durant la saison estivale

Mercredi de 15h30 à 16h30

Samedi de 15h30 à 17h30

• Vente de bois de chauffage



Les personnes intéressées par du bois à façonner ou enstéré peuvent s'inscrire :

- secrétariat du SIVOM,
en mairie de WIESVILLER,
aux heures d'ouverture au 03 87 02 37 65



NOS ÉCOLES

• École maternelle



1A Rue Principale - Woelfling

Tél : 03 87 02 32 09

Courriel : ce.0570931@ac-nancy-metz.fr

Horaires de classe :

08h05 – 11h35

13h35 – 16h05

• École primaire de Wiesviller



Rue du Stade – Wiesviller

Tél : 03 87 02 25 11

Courriel : ce.0573554@ac-nancy-metz.fr

Horaires de classe :

08h10 – 11h40

13h40 – 16h10

• Ecole élémentaire Hirtengarten



4 Rue de l'Ecole - Woelfling

Tél : 03 87 02 34 79

Courriel : ce.0572447@ac-nancy-metz.fr

Horaires de classe :

08h00 – 11h30

13h30 – 16h00

• Périscolaire

Accueil périscolaire
Restauration scolaire



Rue Principale – Ecole maternelle

Tél : 07 49 81 51 82

Courriel : periscolaire.www@opal57.org

Horaires :

Avant la classe : 7h00- 8h00

Pause méridienne : 11h30 – 13h30

Après la classe : 16h00 – 18h00

ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures ménagères :

Tous les lundis

Reportée au mercredi suivant si le lundi est férié

Dotation de sacs multiflux :

31 mai 2022 et 15 novembre 2022

de 14h30 à 19h au Petit Foyer – 8 Rue de l'Ecole

Objets encombrants :

Sur inscription préalable au 0800 19 18 20

Sont acceptés : gros électroménager, huisseries, déchets résiduels de grande taille (fûts à eau ou cuves à fioul en plastique coupés en deux, rouleaux de moquette, toboggans en plastique, stores, volets en plastique de grande taille, baignoires en résine.





Infos Mairie

➤ Conseil citoyen

A WOELFLING, on participe!



Un conseil citoyen pour
tous



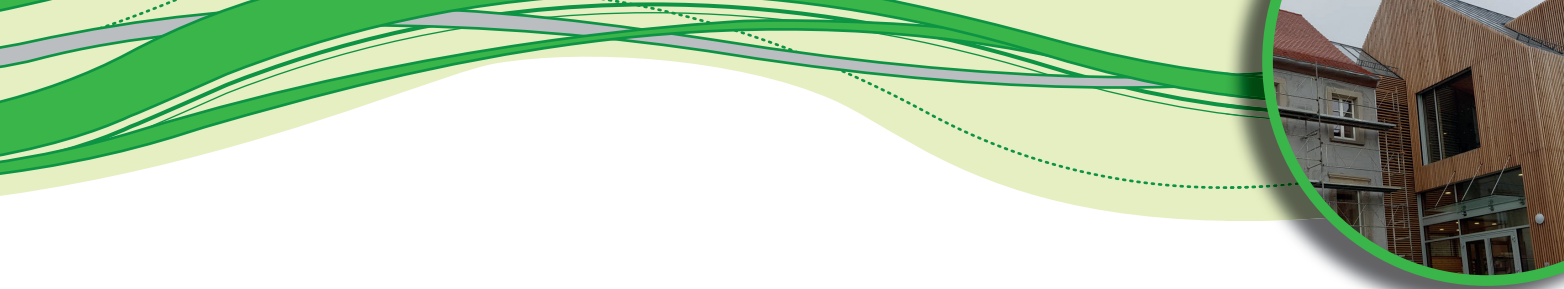
Chaque citoyen devrait avoir l'opportunité de PARTICIPER et/ou DÉBATTRE de projets communaux qui lui tiennent à cœur. Nous avons tous des idées pour enrichir notre commune et améliorer notre quotidien.

Afin d'apporter un cadre structurant à cette parole, un conseil citoyen est en création dans notre village et chaque habitant est libre d'y participer.

A quoi sert un conseil citoyen ?

- Il collecte, assemble et met en forme les idées et les attentes des citoyens ;
- Il porte la parole des habitants auprès de la municipalité ;
- Il élabore et conduit à son initiative des projets que les habitants jugeront importants ;
- Il mobilise les habitants lorsque des événements ponctuels et importants se déroulent dans le village ;





Un conseil citoyen agit en **autonomie** vis-à-vis des autres acteurs, notamment institutionnels, il se comprend comme un bassin collecteur des idées, du savoir-faire et de l'expertise des citoyens concernés par des thématiques comme :

- ☐ L'environnement et la transition énergétique
- ☐ La sécurité et la circulation
- ☐ Le développement du cœur du village
- ☐ Le sport et la jeunesse
- ☐ Autres

Vous souhaitez mettre votre pierre à l'édifice et participer à l'élaboration du conseil citoyen de WOELFLING ou simplement faire entendre vos idées sur les thématiques précitées, alors veuillez nous laisser vos coordonnées en remplissant le formulaire :



1. Accessible en scannant le QR code ci-joint, ou
2. Disponible à l'accueil de la mairie, ou
3. Téléchargeable sur le site de la commune et à renvoyer à l'adresse : conseilcitoyen.wls@gmail.com

Nous vous contacterons au cours du second trimestre 2022, période à laquelle seront organisées les premières réunions.

D'ici là, si vous souhaitez plus de renseignements sur le conseil citoyen de Woelfling, abordez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous présenter la démarche. Par ailleurs vous trouverez des informations sur des conseils citoyens d'autres communes françaises sur le site www.conseilscitoyens.fr ou en tapant « conseil citoyen » dans votre moteur de recherche.

Thilo BESCH

Francis FREYERMUTH

Yannick ESCHENBRENNER



Infos Mairie

➤ Travaux et projets

Depuis 1998 l'impasse du Sacré Cœur était sous forme de voirie provisoire. L'extension faite à cette époque a permis la construction de plusieurs maisons, mais la voirie définitive n'avait jamais été réalisée. Cela faisait plusieurs années que nous nous étions engagés sur sa réalisation qui est maintenant chose faite. En effet, lors de la séance du 16 avril 2021, les 2 lots de travaux ont été attribués respectivement :

Lot 1 : Voirie et aménagement à l'Entreprise Les Fils de Ferdinand Beck de Wiesviller

Lot 2 : Enfouissement des réseaux secs à Est Réseaux de Phalsbourg.

Le montant total de ces travaux est de 152 120,40 €HT.

Nous avons obtenu une subvention de 74.169,78€ par le fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et un montant de 7 151,20 € au titre de l'article 8 « effacement des réseaux électriques ».

Voilà un investissement attendu depuis longtemps qui donne une tout autre physionomie à l'impasse du Sacré Cœur.

Il est envisagé aussi de relier l'impasse Martersteck à l'impasse du Sacré Cœur, pour se faire nous avons procédé à l'acquisition d'une parcelle de 5,35 ares au prix de 14.000€ auprès des consorts Muller. Un aménagement provisoire sera réalisé dans les prochains mois.



► Intercommunalités

La commune de Woelfling fait partie de plusieurs intercommunalités. Notre appartenance au Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines (SMAS) nous a permis de bénéficier de subventions pour la mise en valeur de notre petit patrimoine vernaculaire, par le biais de fonds européens (voir article travaux). Par ailleurs, membre du Parc naturel régional des Vosges du Nord au titre des Communes associées, nous avons planté de nombreux arbres fruitiers hautes tiges et des haies le long de nos chemins ruraux ou sur des parcelles privées afin de soutenir notre biodiversité (voir article trame Verte et Bleue).

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Néanmoins, la CASC reste pour nous l'intercommunalité la plus importante. L'année 2021 est l'aboutissement d'un long combat mené depuis de nombreuses années.

A plusieurs reprises j'ai eu l'occasion de dénoncer le refus de la CASC de nous verser une part de l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER), générée par la ferme éolienne. Avant 2019, la répartition de l'IFER était faite à discrétion par les Communautés de communes. Ainsi les intercommunalités voisines de Sarre-Union ou de Forbach, ont décidé de verser une part de l'IFER à la commune siège de la ferme éolienne. La CASC s'y est toujours formellement opposée.

Mais en 2021, le Président Roland Roth a proposé un « Pacte fiscal » à l'ensemble des communes de la CASC. Ce Pacte fiscal ayant pour but d'établir plus de justice fiscale entre les communes. Divers sujets y sont traités, notamment celui du foncier bâti des entreprises présentes dans les zones industrielles et artisanales.

Un volet concerne particulièrement l'IFER. La loi ne prévoit pas de répartition de l'IFER à l'attention des communes sièges pour les fermes éoliennes d'avant 2019. Cette répartition reste un choix de l'assemblée plénière. Par contre pour les fermes éoliennes d'après 2019, la loi impose dorénavant une attribution de 20% de l'IFER à la commune siège. Sans Pacte fiscal, il y avait donc 3 dispositifs différents sur la CASC :

- Woelfling qui a une ferme éolienne de 2012 sans reversement de l'IFER.
- Nelling, qui bénéficie d'un reversement complet de l'IFER dans la cadre de l'attribution de compensation, après la fusion de la CASC avec la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs.
- Les projets post 2019 qui bénéficieront d'un reversement de 20% conformément à la loi.

Lors de la réunion du bureau de la CASC en décembre 2021, le débat fut dense sur l'ensemble des dispositions

du Pacte fiscal, notamment sur la répartition de l'IFER. Dans sa version initiale, l'exécutif ne proposait pas de dispositions particulières, mais simplement le maintien du statu quo. Lors des débats j'ai dénoncé l'injustice caractérisée à l'attention des habitants de Woelfling qui restent quand même impactés par les éoliennes et qui ne comprendraient pas pourquoi la CASC refuse un reversement partiel de cet impôt. Plusieurs Maires (Bliesbruck, Zetting, Ippling) ainsi que le 1er Adjoint au Maire de Sarreguemines ont défendu cette analyse. Le bureau a donc proposé d'intégrer dans ce Pacte fiscal le reversement de 20% de l'IFER éolien à la commune de Woelfling.

Ce sont donc environ 10.000€/an de recettes nouvelles liées aux éoliennes qui viendront alimenter le budget communal. C'est une bonne nouvelle, qui permet simplement de compenser la perte annuelle de Dotation Globale de Fonctionnement qui touche notre commune.

SIVOM de Wiesviller Woelfling

Avec la nouvelle équipe municipale de Wiesviller nous avons aussi développé de nouveaux projets. La présidente Dominique Schallhammer a proposé de changer la gestion du périscolaire. Nous étions organisés en régie depuis la mise en place de l'accueil périscolaire et de la cantine. A compter de la rentrée de septembre 2021, cette gestion a été confiée à l'OPAL67, Organisation Populaire et familiale des Activités de Loisirs, une association coutumière de la gestion de ce type d'infrastructure. Un membre du personnel a été transféré à l'OPAL, la gestion est professionnalisée et les activités devraient se développer notamment en 2022.

Avec satisfaction, nous sommes parvenus à maintenir les tarifs du périscolaire. Nous avons de surcroît élargi la prise en charge en ouvrant l'accueil dès 7h le matin à la grande satisfaction des parents actifs.

Par ailleurs, face au dépérissement du hêtre constaté dans nos forêts intercommunales, nous avons déposé une demande de financement d'un programme de re-plantation et de soutien à la régénération naturelle de nos forêts dans le cadre du Plan de Relance décidé par le gouvernement. Sa mise en œuvre est envisagée en 2022.

Le SIVOM a relancé la vente de bois de chauffage. Le comité directeur lors de sa séance du 20 décembre 2021 a revu les tarifs du bois de chauffage à la baisse, les tarifs sont les suivants :

- bois à façonner soit même : arbre entier ou chablis 15€ HT le stère, fond de coupe ou houpplier 10€ HT et bois d'éclaircissement 7€ HT ;
- bois enstéré à 48€ HT le stère

Toutes personnes intéressées peu se manifester dans l'une ou l'autre mairie aux heures d'ouverture.





Infos Mairie

➤ Déploiement du réseau Fibre Orange



Notre village fait partie des 11 communes sur le territoire de la CASC où Orange est en cours de déploiement de son offre fibre.

Cette offre vient compléter le réseau ADSL et le réseau Fibre de l'agglomération exploité par SFR (ou Numéricâble avant). Ce dernier n'est malheureusement pas accessible à tous sur la commune, alors même que le besoin d'accès au très haut débit ne cesse d'augmenter et devient obligatoire pour certaines utilisations. Le réseau ADSL ne répond donc plus aux besoins et est amené à disparaître d'ici 2030.

Au sein des offres Fibre, on peut distinguer plusieurs technologies. En effet, même si elles sont plus performantes que les offres ADSL, toutes les offres Fibre ne se valent pas, et ce notamment en raison des différences possibles de raccordement des locaux au réseau. On fait donc la différence entre FTTH et FTTLA. La première déployée par Orange signifie en anglais Fiber To The Home – littéralement Fibre jusqu'à la maison – tandis que la seconde, type Numéricâble, est l'acronyme du terme anglais Fiber To The Last Amplifier, qui signifie «Fibre jusqu'au dernier amplificateur». La solution FTTH en cours de déploiement devient la norme en France.

Les travaux sont en cours et toute une 1ère tranche de travaux en souterrain est terminée, ce qui permet à quelques rares foyers d'être déjà éligibles. Mais pour toute la partie aérienne du réseau, Orange nous a demandé l'autorisation d'implanter 87 (Nombre à vérifier) poteaux supplémentaires. Il n'y aurait plus de place ou des problèmes de surcharge sur les poteaux actuels. Comme la majorité des autres communes du territoire concerné, nous considérons que nous ne pouvons pas accepter en l'état cette demande.

Actuellement un grand nombre de foyers n'utilise plus le réseau cuivre historique et l'extinction de ce réseau est déjà programmé par Orange. Quant au réseau de la communauté d'agglomération les discussions sur son avenir sont en cours. Ce dirige-t-on vers 2 réseaux FTTH différents ? On peut en douter... Doit-on accepter l'implantation de tous ces nouveaux poteaux que personne ne veut voir devant chez soi ? Alors même qu'une fois le nouveau réseau en service, tous les anciens câbles n'auront plus aucune utilité... A la charge de qui sera le démantèlement ? Nous faisons le maximum pour embellir notre commune et voilà que l'opérateur Orange voudrait installer 87 poteaux supplémentaires !

Conscient que la fibre répond à un besoin majeur, nous souhaitons faire avancer le dossier au plus vite. Avec les autres communes concernées (Sarreguemines, Siltzheim, Wittring, Zetting, Kalhausen, Wiesviller et Bliesbruck) nous sommes en cours de discussion avec Orange, Enedis et la CASC pour trouver une solution acceptable et permettre à tous un accès au très haut débit dans les meilleurs délais.

Infos Mairie

➤ Pont rue principale

Au printemps 2021 nous avons installé un pont en bois réservé aux piétons au niveau du 10 rue Principale. Beaucoup d'habitants se sont interrogés sur l'utilité de ce pont. L'objectif est bien sûr de sécuriser la traversée du ruisseau Schwartzbach. En effet dans ce virage, autocars et poids lourds ont l'habitude de mordre sur les bordures. Le trottoir sur le pont de la départementale est très étroit, obligeant les personnes à mobilité réduite et les poussettes à se déporter sur la route.

Depuis son installation le pont a trouvé son utilité. Nous souhaitons poursuivre la sécurisation de la rue principale par l'installation de trottoirs en aval et la reconfiguration des deux carrefours à proximité du pont en question. Les négociations avec le Département de la Moselle qui gère la RD 110H sont en cours ainsi que les études. Restera à trouver le financement de cette opération qui s'annonce lourde.



➤ Défibrillateur

Le 8 janvier 2021, un défibrillateur automatisé externe (DAE) a été réinstallé sur la façade de la mairie. Il est accessible 24h sur 24 pour aider à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Qui peut l'utiliser ?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie



Pour vous familiariser avec l'utilisation des DAE et de manière générale vous former aux gestes qui sauvent, vous pouvez vous adresser à un organisme de formation agréé à dispenser des formations de premiers secours.





Infos Mairie

➤ Agence postale communale



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Depuis plusieurs années, notre agence postale communale figure en tête du classement des agences de l'arrondissement. Elle est également très bien positionnée tant au niveau régional que national.

Ainsi, au classement réalisé au 20 décembre 2020, elle figure au 2^e rang régional et de l'arrondissement pour la vente de carnet de timbres de Noël. Elle atteint même le 27^e rang national.

Pour les beaux timbres et la philatélie, notre agence est classée 22^e régionale.

Pour les pièces de collection Harry Potter, elle se classe 95^e nationale et 2^e de l'arrondissement.

Lors des sorties de pièces de collection en édition limitée, les numismates peuvent passer commande auprès de Mme PASSET et ce, dès l'annonce de la sortie prochaine d'une nouvelle série.

Un excellent classement dû au travail fourni par notre agent, Madame Jennifer PASSET qui est à l'écoute des usagers pour leur assurer le meilleur service possible.

Notre agence propose les mêmes services que le bureau de poste principal à l'exception des services bancaires, avec un temps d'attente réduit au strict minimum et une large amplitude horaire.

L'agence postale est joignable aux jours et heures d'ouverture au 03 87 02 24 01.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
Samedi de 10h à 12h



Infos Mairie



➤ Le personnel municipal



SCHEIDLER Geoffrey

Adjoint Technique

Encadre l'équipe technique, réalise l'essentiel des interventions techniques, responsable des espaces verts et du fleurissement



PASSET Jennifer

Adjointe Administrative

Assure la gestion de l'Agence postale communale et vient en appui de la secrétaire de mairie pour les tâches les plus courantes (déclarations d'arrivée ou de départ, recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales...)



HEYMANN Dominique

Adjoint Technique

Entretien de la voirie et des espaces verts, des bâtiments...



KLEIN Michelle

Rédactrice Principale
Secrétaire de mairie

S'occupe de la gestion administrative de la commune, participe aux opérations de fleurissement et de décoration.



SCHEIDLER Joséphine

Adjointe Technique

Est en charge de l'entretien des locaux (mairie, école, salles communales, bibliothèque).
Participe aux opérations de fleurissement et à la décoration.





Infos Mairie

➤ Départ HEMMERT Yves



Le 05 novembre 2021, M. Yves HEMMERT a quitté les services municipaux et l'emploi d'Adjoint Technique qu'il occupait à raison de 20h hebdomadaires.

M. HEMMERT avait rejoint le personnel communal le 2 janvier 2020.

Durant cette période, de nombreux travaux lui ont été confiés notamment la rénovation de locaux (ancien local de la Poste, logement communal...), l'installation de l'abri à poubelles devant le FSE, la réfection de la porte de l'ancien garage GAMBS acquis par la commune, passerelle Rue Principale...

M. HEMMERT a été recruté par la commune d'ERNESTVILLER où il occupe un poste d'Adjoint Technique à temps complet.

La municipalité le remercie pour les services effectués et lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

➤ Bibliothèque

La commune de Woelfling offre de nombreux services à ses habitants. La crise sanitaire a bouleversé nos habitudes. Ainsi la bibliothèque municipale qui fait notre fierté a vu sa fréquentation chuter sur les 2 dernières années.

Nos bénévoles, Josiane, Valérie, Martine, Nicole et Anne vous accueillent les mercredis de 16h à 18h et samedis de 9h30 à 11h avec un grand choix de livres. Elles pourront vous donner des conseils de lectures. Nous avons un choix assez large et la bibliothèque se renouvelle régulièrement en romans. Le public jeune sera heureux de feuilleter des livres et d'y trouver la perle rare qui peut l'intéresser.

Avec nos bénévoles nous espérons relancer la lecture publique et organiser une journée porte ouverte et une animation au cours de l'année 2022.

Faites vous plaisir, évadez-vous, lisez des romans... !





➤ Elections

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022 suivies par les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Les personnes venant d'emménager dans la commune sont invitées à s'assurer de leur inscription sur la liste électorale.

Vous pouvez vérifier votre situation sur le site www.service-public.fr à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34852/0?idFicheParent=N47#0>

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale communale, vous pouvez :

- **en mairie** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et/ou de l'agence postale,
- **par courrier** en utilisant le formulaire joint au présent courrier, accompagné des pièces justificatives,
- **en ligne** en utilisant le téléservice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Pour cela, vous devrez vous munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans) et d'un justificatif de domicile.

Afin que votre inscription soit effective pour les élections présidentielles, celle-ci doit avoir été enregistrée jusqu'au 2 mars (via le téléservice) ou jusqu'au 4 mars (formulaire papier déposé en mairie).

Passer cette date, celle-ci sera validée pour les élections législatives, sous réserve qu'elle ait été enregistrée avant le 4 mai 2022.

En cas d'absence le jour d'un scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à un électeur de votre choix.

Pour établir une procuration, vous disposez de plusieurs possibilités :

- utiliser le service en ligne « Maprocuration »,
- utiliser le formulaire à imprimer,
- utiliser le formulaire disponible en gendarmerie, commissariat...

Le service en ligne « Maprocuration » vous permet d'enregistrer votre procuration en ligne. Un mail vous parviendra vous indiquant le numéro de votre demande.

Il vous suffira ensuite de vous rendre personnellement au Commissariat ou en Gendarmerie muni de ce numéro et d'un justificatif d'identité.

Une fois validée, vous recevrez deux mails. L'un contiendra le récépissé de votre demande et le second vous confirmera sa validité (ou invalidité).





Le parc naturel régional des Vosges du nord

La commune de Woelfling fait partie des 111 communes qui constituent le Parc naturel régional des Vosges du nord. Ensemble, nous portons un projet de territoire qui nous engage sur la voie d'un développement durable.

Nous faisons donc partie du réseau des 56 parcs naturels régionaux(1) de France, comme le PNR du Luberon, de Corse ou du Médoc ! Nous sommes engagés ensemble pour le respect et la préservation de la nature, l'épanouissement des habitants et le développement d'une économie locale de nos territoires.

Au sein de notre Parc des Vosges du nord, ce sont 47 agents de toutes les compétences, de la culture à l'architecture, de l'agriculture à la biodiversité, qui sont au service des communes et des intercommunalités pour accompagner leurs projets les plus divers, dans le cadre de la charte.

Le Parc naturel régional des Vosges du nord a été créé en 1975. En 1989, l'UNESCO a classé ce territoire comme Réserve de Biosphère. Depuis 1998 avec son voisin du Pfälzerwald (Allemagne), les 2 territoires forment une des 20 Réserves de Biosphère Transfrontalières de la planète.

Le parc en chiffres :

84 941 habitants* pour presque autant d'hectares de forêts : 83 525 hectares*,

111 communes dont 2/3 dans le Bas-Rhin et 1/3 en Moselle sur 8 communautés de communes,

127 666 hectares dans un triangle entre Wissembourg, Sarreguemines et Saverne.

3 grands secteurs paysagers : le piémont alsacien au sud, le massif forestier au centre et le plateau lorrain à l'est.

*chiffres INSEE 2018

+ d'infos : www.parc-vosges-nord.fr

Exemples de services et bénéfices aux habitants et communes des Vosges du nord :

- Conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 (voir détail ci-dessous).
- Ateliers, stage autour de l'éco-rénovation.
- Conseils, diagnostics aux projets d'aménagement des communes, aux documents d'urbanisme.
- Aide à la décision, via l'accès aux données géographiques et cartographiques de l'observatoire du territoire (boîtes à outils à disposition des élus), aides techniques et/ou financières.
- Préservation d'espaces naturels protégés.
- Accompagnement pour prendre en compte la nature dans les espaces non protégés.
- Suivi de la qualité des cours d'eau, accompagnement de projets de restauration.
- Préservation du patrimoine culturel à travers la conservation de 10 musées.
- Soutien et valorisation de l'économie locale (producteurs, marque Valeurs parc, filière bois...).
- Mise en place de projets environnementaux et culturels pour les enfants des écoles primaires, collèges et lycées.
- Un programme d'animations nature, culture pour découvrir son environnement et son patrimoine local.





- Mise à disposition des communes des Highland Cattle pour le défrichement des fonds de vallée.
- Soutien aux associations et aux structures culturelles.
- Favoriser la rénovation des habitations traditionnelles

Le Parc naturel régional des Vosges du nord vous donne accès à des conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, extensions, amélioration énergétique, aides financières (notamment dossier d'aide au ravalement de façade). Nos architectes conseil aident les particuliers et les collectivités des 8 communautés de communes à avancer dans leurs projets. Contactez-nous !

<http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>

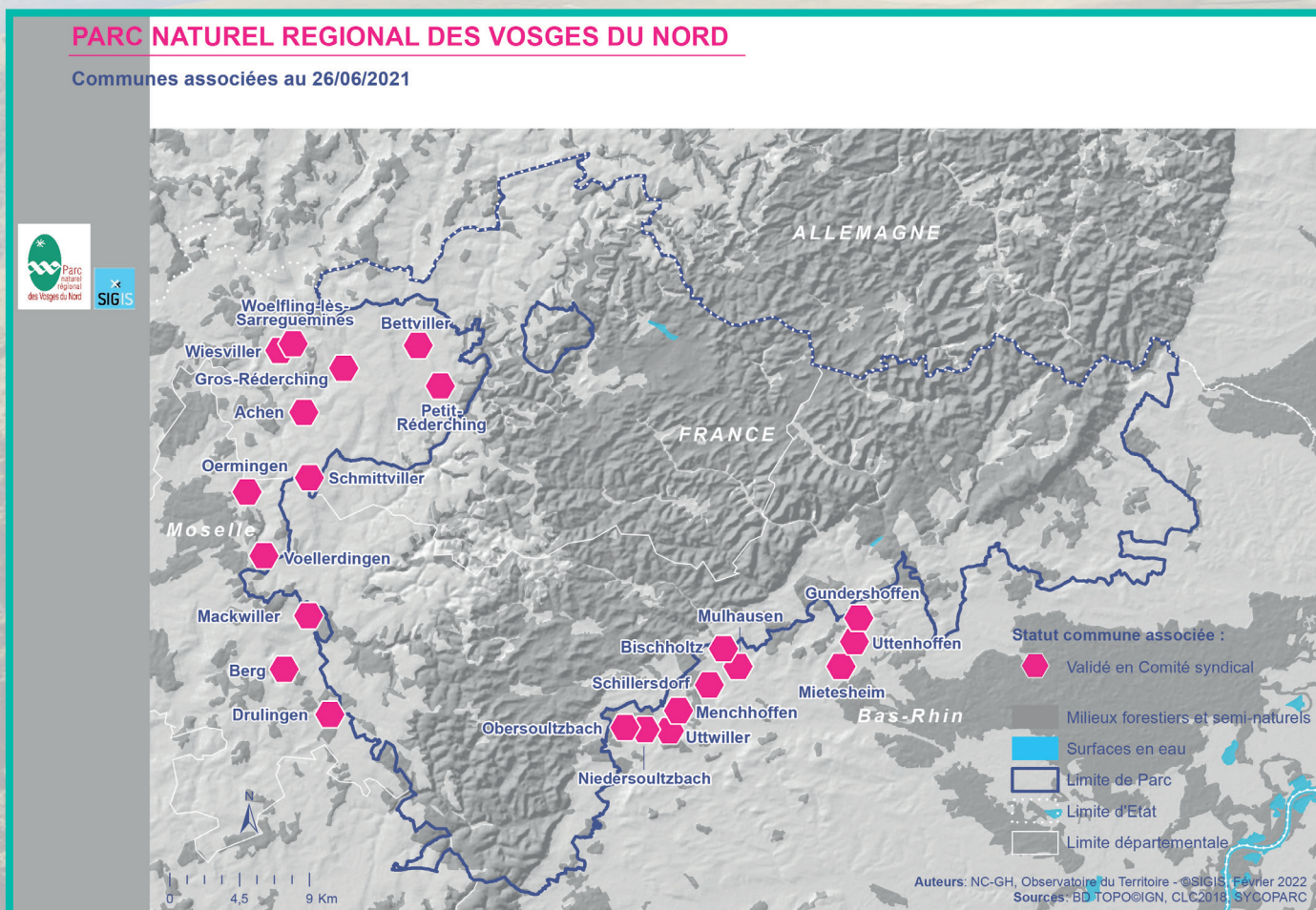
Suivez-nous sur Facebook, Instagram, Youtube : @parcvosgesnord

www.facebook.com/parcvosgesnord/

www.instagram.com/parcvosgesnord

www.youtube.com/c/parcvosgesnord

(1) + d'infos : www.parcs-naturels-regionaux.fr



Husse Sweden



Conseiller Husse

**Alain
HAFFNER**



06 40 82 95 53



husse.moselle-est
@orange.fr



@husse_France



husse.fr



Livraison gratuite
à domicile
à partir de 25 € d'achat

Découvrez Husse !

**Produits de haute qualité,
pour chiens, chats & équidés**

Service et conseils personnalisés

1 repas OFFERT*

*Échantillon gratuit sur simple demande.

N'hésitez pas à me contacter ! **06 40 82 95 53**

Conseiller en nutrition, je vous aiderai à faire le
meilleur choix pour votre animal de compagnie.

husse®

Le parc c'est vous



➤ Votre délégué au parc

A l'issue des municipales, chacune des communes et des collectivités adhérentes au parc naturel régional des Vosges du nord a élu ou désigné un représentant, son délégué. Dans les communes adhérentes, il s'agit du maire ou d'un membre du conseil municipal.

Dans notre commune, il s'agit d'Antoine LENHARD, adjoint au maire qui s'est engagé pour faire le lien entre notre commune et le parc naturel régional des Vosges du nord. Pour cela il peut s'appuyer sur les compétences de l'équipe du parc dans des domaines aussi variés que la protection de la nature, l'agriculture durable, les patrimoines bâtis et les savoir-faire, la culture et le patrimoine, le tourisme et l'itinérance ou l'accueil et l'information du public.

Ayant pris connaissance du projet territoire porté par le parc (charte) et participant aux rencontres et aux formations qui lui sont proposées, il est missionné pour favoriser l'échange et la circulation de l'information entre le parc et notre commune et faire remonter, dans le cadre des compétences du parc, les initiatives de notre commune et de ses habitants.

+ d'infos :

www.parc-vosges-nord.fr

Sur Facebook, Instagram, Youtube : @parcvosgesnord

www.facebook.com/parcvosgesnord/

www.instagram.com/parcvosgesnord

www.youtube.com/c/parcvosgesnord





Nos Partenaires

➤ Relais Petite Enfance

Matinées d'éveil pour les tout-petits

Le relais Parents Assistants Maternels organisateur de ces animations change de nom et devient Relais Petite Enfance (RPE), leurs missions restent inchangées :

- Information des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, garde d'enfants à domicile) et des parents sur leurs droits et devoirs ainsi que sur les modes d'accueil du territoire.
- Des lieux de rencontre et d'échange (formation, réunion à thème, groupe de parole, matinées d'éveil...)

La commune a mis le petit foyer, à la disposition du RPE, afin d'organiser ces activités ludiques à destination des enfants âgés de 1 à 3 ans accompagnés d'un adulte. Ces activités se déroulent de 9h15 à 11h, chaque 1er jeudi du mois. Différents coins jeux (construction, imitation, motricité) sont aménagés afin de répondre aux besoins des enfants. Ces rencontres animées par une éducatrice de jeunes enfants, sont destinées à rompre l'isolement, à enrichir les pratiques dans un espace de jeux propice à la socialisation et à l'épanouissement de l'enfant. La participation est gratuite, **l'inscription est conseillée auprès du relais au 03-87-98-56-03 ou par mail : rpe@agglo-sarreguemines.fr**



Programme :

Jeudi 05 mai :	La maison des oiseaux
Jeudi 02 juin :	Jeux d'ombres et de lumières





➤ Pompiers

L'unité Opérationnelle

Sous les ordres du Caporal-Chef Marcellin BEHR, chef de centre, et de son adjoint, le Caporal- Chef Mathieu LETT, l'Unité Opérationnelle de Wiesviller-Woelfling compte actuellement 24 Sapeurs-Pompiers Volontaires (5 femmes et 19 hommes). Cet effectif résulte du mouvement dans ses effectifs que notre caserne a connu dans le courant de l'année 2021 : nous avons enregistré 1 départ mais nous avons également eu le plaisir d'accueillir 6 nouvelles recrues issues de notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

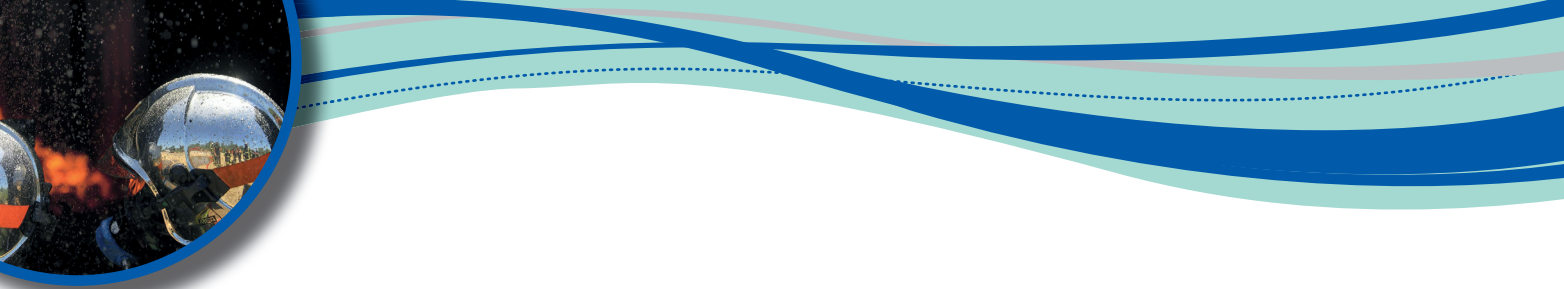


Sainte Barbe

Le samedi 04 Décembre 2021, s'est déroulée la cérémonie de Sainte-Barbe 2021. Ce rendez-vous incontournable du mois de décembre, est l'occasion de faire un bilan de l'année qui s'achève. La Sainte-Barbe est à la fois un moment de recueillement pour ceux qui ont perdu la vie dans l'accomplissement de leur mission mais aussi de fête. C'est d'ailleurs à cette occasion que les personnels suivants ont été récompensés :

- Remise de casque pour JSP de niveaux 1 et passage au galon supérieur pour 5 autres.
- Plusieurs pompiers ont suivi des formations toutes validées avec succès : treize agents ont validé la formation Prompt Secours, treize ont validé la formation d'Equipier Incendie, deux autres la formation d'Equipier Secours à Personnes. Trois ont également validé la formation d'accompagnateur de proximité.
- Les caporaux-chef Aurélien Peifer et Jean-Christophe Sinteff sont nommés Sergent.
- Médaille d'honneur échelon « bronze » pour 10 années de service pour les caporaux-chef Guillaume Karmann et Marcellin Behr ainsi que le sergent Aurélien Peifer
- Médaille d'honneur échelon « argent » pour 20 années de service pour le caporal-chef Mathieu Lett ainsi que le sergent Grégory Denis
- Médaille d'honneur échelon « or » pour 30 années de service pour le caporal-chef Alexis Denis
- Insigne de chef de centre échelon « bronze » pour le chef de centre Marcellin Behr
- Régis Peifer, pompier depuis le 17 mai 1998 a décidé de mettre fin à son engagement. Il est nommé sergent honoraire.
- Suite à son départ en retraite, Hubert Karmann, ancien chef de centre a été nommé capitaine honoraire. En plus de cette nomination, lui a également été remis la médaille d'honneur échelon « grand or » pour 40 années de service ainsi que la médaille du mérite départemental échelon « argent » en reconnaissance de son dévouement et des services rendus.





L'ANNÉE 2021 EN RESUME	
1 départ pour 6 arrivées	3 incendies
60 interventions qui se divisent de la sorte :	2 accidents de la circulation
51 secours à personnes	Un nouveau véhicule
4 interventions diverses	Un secteur d'intervention élargi

Matériel

Pour remplir leurs missions variées, les sapeurs-pompiers sont dotés de matériels et d'équipements performants (sac de premiers secours, défibrillateur, lot inondation, tenue de feu, etc...) leur offrant des garanties de sécurité et d'efficacité opérationnelles.

Outre ces matériels spécifiques, notre Unité Opérationnelle a été dotée en Septembre d'un nouvel engin : un Véhicule de Premiers Secours (VPS). En plus du Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP), ce véhicule nous permet désormais d'intervenir de manière plus efficace sur les incendies puisqu'il embarque :

- une pompe
- une réserve d'eau de 400L
- 2 appareils respiratoires isolants



Au travers d'une démonstration, le véhicule fut présenté aux élus des 2 communes.



La section des JSP

A ce jour, la section est constituée de 10 jeunes qui aspirent à rejoindre la grande famille des Sapeurs-Pompiers.

La section, sous le commandement de Aurélien Peifer, se réunit tous les 15 jours le samedi après-midi afin de se former. En effet, ces JSP vont suivre pendant 4 ans différents cycles d'apprentissage, allant de la découverte du matériel (cycle 1) à la mise en situation opérationnelle et le passage du brevet JSP (cycle 4). La formation de nos JSP est donc conçue pour permettre l'acquisition progressive et continue des capacités requises pour l'exercice des activités de sapeur-pompier.

En outre, elle se compose :

- De culture administrative
- De notions d'incendie
- L'apprentissage des Techniques Opérationnelles
- De secours à personnes
- D'éducation physique et sportive
- Etc...



Sapeur-pompier volontaire, y avez-vous déjà pensé ?

Pour pouvoir toujours évoluer et maintenir un niveau de disponibilité, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues.

Que vous soyez homme ou femme, devenez sapeur-pompier volontaire. N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Pour être JSP :

Être âgé de 12 ans révolus au 1er juillet de l'année d'inscription et être apte médicalement.

Pour être SP :

Être âgé de 16 à 55 ans, être apte médicalement et avoir réussi les tests d'aptitudes physique.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec le Caporal-Chef Marcellin BEHR au

06.31.70.68.58 ou par mail à l'adresse marcellin.behr@sdis57.fr





Environnement

➤ Amélioration de l'habitat privé ancien Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire de la CASC

La Communauté d'Agglomération mène depuis de nombreuses années une politique continue d'intervention pour l'amélioration de l'habitat privé (Protocole « Habiter Mieux »).

Au vu des bons résultats des précédentes opérations et des besoins subsistants sur le territoire, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a souhaité lancer une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** sur l'ensemble du territoire intercommunal, en partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'Habitat).

Pour les propriétaires occupants modestes ou bailleurs désireux de réaliser des travaux énergétiques et/ou liés à la perte d'autonomie dans des logements, des subventions sont mobilisables sous conditions.

En effet, dans le cadre de cette OPAH, la Communauté d'Agglomération versera des aides financières, sous forme d'abondement des aides de l'Anah aux propriétaires éligibles réalisant des travaux d'amélioration de leur logement concernant :

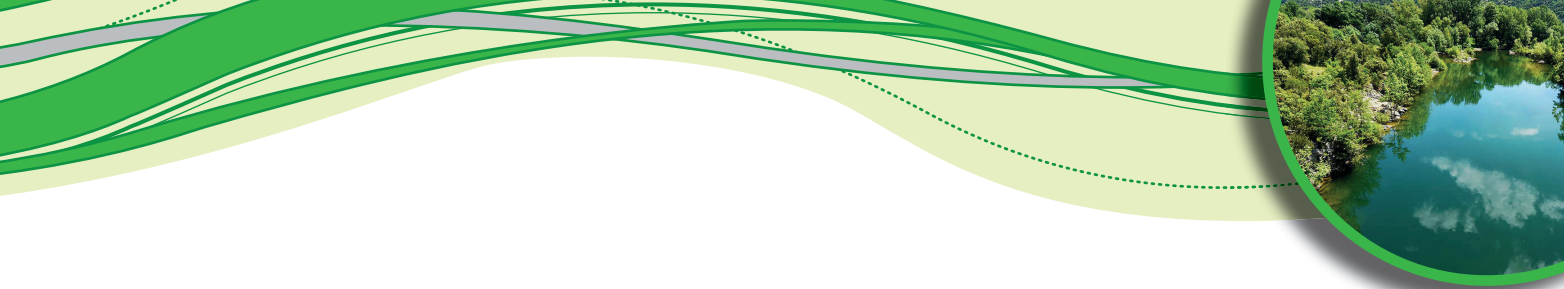
- La réduction de la précarité énergétique
- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie
- La réhabilitation de l'habitat indigne

Par ailleurs, deux nouvelles thématiques d'intervention font leur apparition avec cette OPAH : les aides aux travaux en copropriétés, et la prime pour les logements vacants remis sur le marché.

Retrouvez les critères d'éligibilité aux aides sur le site de l'Anah : <https://www.anah.fr/>, rubrique « propriétaire occupant » ou « propriétaire bailleur ».

Les propriétaires concernés doivent contacter le CALM – SOLIHA Moselle qui les conseillera et les accompagnera dans leurs démarches. Le CALM vous propose des permanences à la Maison de l'Habitat de la CASC, et sur les communes de Grosbliederstroff, Hambach, Sarralbe et Puttelange-aux-Lacs. RDV à prendre par téléphone directement auprès du **CALM – SOLIHA Moselle au 03-87-75-32-28.**





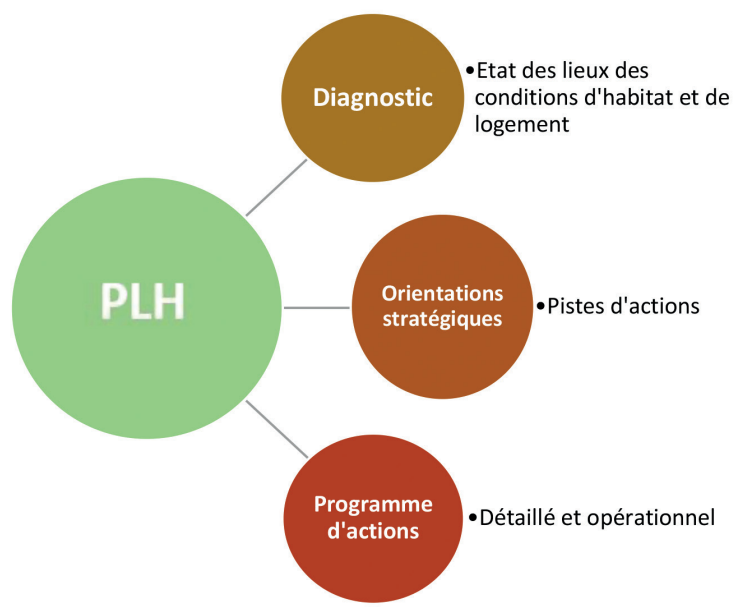
➤ ZOOM SUR le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CASC

Qu'est-ce que le PLH ?

Créé par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983, le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation, qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : développement de l'habitat, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, adaptation de l'offre de logements aux populations spécifiques.

Depuis la loi d'engagement national pour le logement du 13 juillet 2006, l'élaboration d'un PLH est obligatoire pour les intercommunalités telles que la Communautés d'agglomération Sarreguemines Confluences.

Le PLH comporte trois documents



Le Programme Local de l'Habitat est établi pour une durée de 6 ans sur l'ensemble de 38 communes membres de la Communauté d'Agglomération, et constitue la ligne directrice des actions à mener dans le domaine de l'habitat.

Le PLH de la CASC a été révisé en septembre 2020, il définit donc pour la période 2020-2025 les objectifs et actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logements et en hébergements, favoriser le renouvellement urbain, la mixité sociale et améliorer l'accessibilité au logement, en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

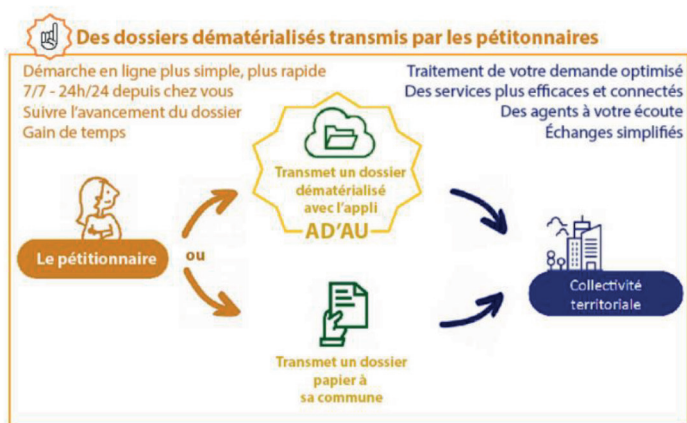
Ce nouveau PLH s'inscrit dans un contexte en mutation : crise économique et immobilière, fluctuation du prix de l'énergie, changement climatique, accélération du vieillissement de la population. **Il s'agit donc, selon les principes du développement durable, de porter un regard global sur les politiques de l'habitat.**



➤ Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : le dépôt d'un dossier en ligne

Un nouveau moyen de saisie et de transmission des autorisations d'urbanisme :

Depuis 2016, de nombreuses administrations publiques proposent des démarches à effectuer en ligne, afin de simplifier et de rendre plus rapide le service public à l'égard du pétitionnaire. Tel est le principe de la saisine par voie électronique (SVE).



Le 1er Janvier 2022, la saisine par voie électronique s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme avec l'obligation pour toutes les communes de recevoir de manière numérique ces autorisations d'urbanisme. Les communes de plus de 3 500 habitants auront l'obligation d'assurer la procédure d'instruction sous forme dématérialisée. La Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences a financé et déployé un logiciel et une plateforme « GeoPermis.fr » permettant aux communes de répondre à ces nouvelles obligations.

Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

La dématérialisation permet une saisie et un dépôt de toutes les pièces nécessaires pour l'élaboration du dossier et ce directement en ligne avec l'appui du site internet service-public.fr. Il y a plusieurs avantages à utiliser le service en ligne, : vous n'aurez plus besoin d'adresser plusieurs exemplaires d'un dossier, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou encore de vous déplacer à la mairie de la commune dont les horaires d'ouvertures au public sont parfois restreints. La saisine par voie électronique sera synonyme d'économies liées au papier, au frais d'affranchissement et de temps.

Une fois déposé, le dossier poursuivra un chemin optimisé, avec une première étape au service instructeur de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences, afin de permettre plus de fluidité et un gain de temps.

De plus, le service en ligne permettra pour les communes et pour vous, pétitionnaires, de visionner en temps réel l'avancée du dossier dans le processus d'instruction.

Dès aujourd'hui :

Le site internet service-public.fr propose la plateforme AD'AU (pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme), qui permet de constituer les dossiers d'autorisations d'urbanisme en étant guidé étape par étape. AD'AU vous permet également d'accéder au bon formulaire CERFA pré-automatiquement rempli avec la liste des documents demandés.



Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme (Service en ligne)

Ministère chargé de l'urbanisme

Ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en suivant 5 étapes :

1. Vous décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé.
5. Si votre commune est raccordée, vous pouvez télétransmettre le dossier.

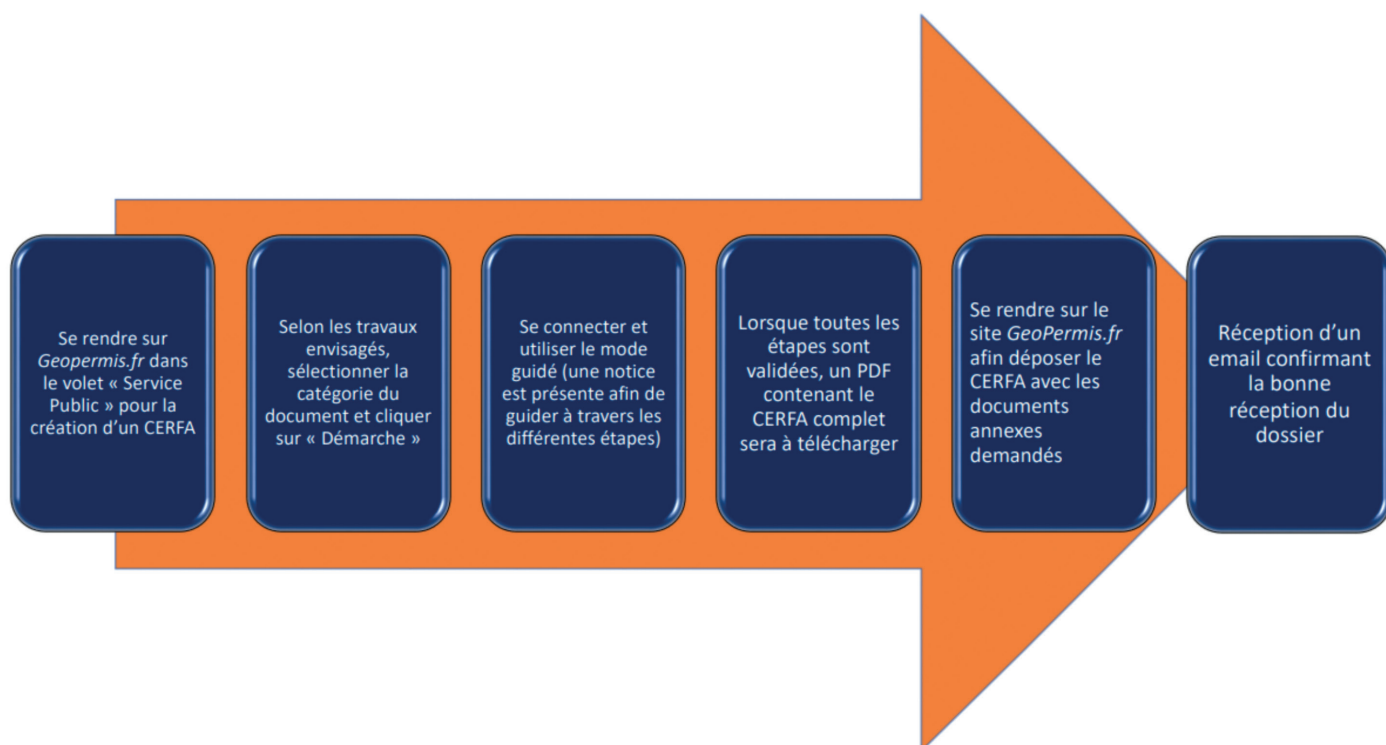
Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service-Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.



À savoir : la démarche ne fonctionne pas sous Internet Explorer 11.

Accéder au
service en ligne 

Les étapes de dépôt d'un dossier d'urbanisme dès le 1er Janvier 2022 :





Quelles autorisations pour quels travaux ?

Autorisation d'urbanisme	Travaux	Délai de base
Certificat d'urbanisme d'information (ou CUa) et opérationnel (ou Cub)	Précise les règles (Cua) et faisabilité d'un projet (Cub)	Un délai d'un mois d'instruction pour le Cua et de deux mois pour le Cub
La déclaration préalable	Travaux sur un bâtiment déjà construit et de petit gabarit (extension, ouvertures, façades...)	Un mois de délai d'instruction
Le permis de construire	Les constructions nouvelles, même sans fondations de plus de 20 m²	Un délai de deux mois d'instruction pour un projet de construction d'une maison individuelle et trois mois pour les autres travaux
Le permis d'aménager	Les travaux concernant un aménagement spécial tels que les aires de lotissements, de campings ou d'un parking	Un délai de 3 mois d'instruction

La Ronde aux Arômes

Epicerie de produits locaux

du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et 15h à 18h30
samedi de 9h à 12h30 et 15h à 17h00

Lucie Schneider Dangoisse

13 rue principale - 57200 WOELFLING

Tél. 03 87 26 27 67 - Port. 06 61 18 22 03

luciedangoisse@larondeauxaromes.com

www.larondeauxaromes.com



bienetre.larondeauxaromes@facebook.com



► Communiqué de presse ECT-CASC



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVEAU AU 1^{er} MARS 2022 SUR LE TERRITOIRE DU SYDEME TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

A compter du 1^{er} mars 2022, le tri se simplifie sur le territoire. Le Sydeme étend les consignes de tri à tous les emballages. Dorénavant les barquettes, sacs, sachets, films, blisters, tubes, filets, poches, pots de yaourts, de crème, de cosmétique, barquettes de beurre, de viande pourront être triés comme les autres EMBALLAGES.

Au sein de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, les consignes seront les suivantes :
Tous les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception seront à déposer dans la BORNE JAUNE ! Quant aux papiers et aux emballages en carton, ils devront toujours être déposés dans la BORNE BLEUE. Ces nouvelles bornes d'apport volontaire seront mises à votre disposition au sein de votre commune au courant de l'année 2022.

EN PRATIQUE, QUEL EST LE GESTE DE TRI À ADOPTER ?

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans la borne jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres.
- 4/ Aplatissez les petits emballages en carton, les briques alimentaires et les bouteilles en plastique
- 5/ Déposez les emballages et les papiers en vrac (sans sac) dans les bornes bleues
- 6/ Les grands cartons sont à déposer en déchèterie

MAIS QU'EST-CE QU'UN EMBALLAGE ?
Un emballage, c'est ce qui protège un aliment ou un objet. Sont donc exclus de l'extension des consignes de tri, tous les objets en plastique, les textiles, les jouets, les piles, ampoules etc. La confusion entre les emballages et les objets en plastique perturbent la chaîne de recyclage et génèrent des surcoûts de traitement.

TRIER + POUR RECYCLER + !
Notre volonté est d'améliorer la qualité du tri, maîtriser les coûts et agir encore davantage pour la préservation de l'environnement. Cette évolution sur notre territoire est rendue possible grâce aux avancées technologiques réalisées par l'industrie du recyclage, mais aussi la mobilisation de tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage. Cette avancée permet aujourd'hui, à la fois de recycler davantage de déchets, d'économiser notre énergie, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de lutter activement contre le réchauffement climatique.

TRIER PERMET DE RÉALISER DES ÉCONOMIES
Vos emballages ont de la valeur ! Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, briques alimentaires). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

SYDEME
1 rue Jacques Callot- 57 600 MORSBACH
Tél : 03 87 00 01 01/Fax : 03 87 00 02 09
Email : n.sanfilippo@sydeme.fr
Site Internet : www.sydeme.fr



Nos déchets ont de la ressource !







MÉMO-TRI!



À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.



Utilisation provisoire des sacs orange en attendant la mise en place progressive des bornes d'apport volontaire dans les communes À PARTIR D'AVRIL 2022.

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.

SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES BORNES BLEUES TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique)



Catalogues et annuaires



Courriers, enveloppes et impressions



Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers



Petits emballages cartonnés



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI !

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur 

UNE QUESTION ? Contactez-nous au 0800 191 880

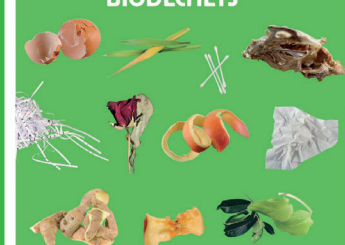
Service & appel gratuits

Communauté d'Agglomération Sarreguermes Confluences
99, rue du Maréchal Foch - 57208 SARRÉGUEMINES
Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@agglomeration-sarreguermes.fr - www.agglomeration-sarreguermes.fr

MÉMO-TRI!



BIODÉCHETS





NE PAS DÉPOSER D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT

RÉSIDUELS

UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ? DÉPOSEZ-LE DANS LE SAC BLEU.



NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS DANS LE SAC BLEU

EMBALLAGES EN VERRE





NE DÉPOSER QUE LE VERRE D'EMBALLAGE

RETIRER LES BOUCHONS ET COUVERCLES DES CONTENANTS

NE PAS DÉPOSER verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine, faïence, cristal, vases et verres spéciaux (miroirs, vitrocéramique...)

TEXTILES

LES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES DÉCHIRÉS, TÂCHÉS ET TROUÉS SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS.



NE PAS DÉPOSER DES TEXTILES HUMIDES

Déchèterie



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur 

PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE SYDEM'PASS

UNE QUESTION ? Contactez-nous au 0800 191 880

Service & appel gratuits

Communauté d'Agglomération Sarreguermes Confluences
99, rue du Maréchal Foch - 57208 SARRÉGUEMINES
Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@agglomeration-sarreguermes.fr - www.agglomeration-sarreguermes.fr

28

• Bulletin municipal 2022 • Le Wilwinger •



➤ COMMUNICATION SUR LA SIMPLIFICATION DU TRI ET LE DEPLOIEMENT DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Simplifions le tri ! Ensemble faisons progresser le recyclage des emballages ménagers.

Le geste de tri, largement entré dans nos habitudes, est devenu le premier acte quotidien d'engagement de ceux qui souhaitent contribuer à la préservation de l'environnement.

Notre défi collectif est de trouver des solutions pour recycler le plastique. Sur plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique mises sur le marché chaque année en France, seules 230 000 tonnes sont actuellement recyclées.

Jusqu'à présent, seules les bouteilles et flacons en plastique étaient collectés en porte à porte dans les sacs orange. Aujourd'hui on peut quasiment recycler tous les emballages grâce au développement des filières de valorisation et la modernisation des centres de tri, permettant d'en trier plus.

AUSSI, depuis le 1er mars tous les emballages se trient ! Même les emballages en plastique et en aluminium !

Il s'agit des films en plastique, des pots, barquettes, tubes, sachets, capsules de café en aluminium, les emballages en polystyrène. Nous n'aurons plus à nous poser la fameuse question : « dans quel sac dois-je jeter mon tube de dentifrice ou le film de mon pack d'eau ?...etc. Ils seront à mettre dans le sac orange.

Une simplification majeure du geste de tri qui nous rendra la vie plus facile.

Pour un peu plus tard : et dans un second temps :

La Communauté d'Agglomération va déployer dans toutes ses communes, des bornes d'apport volontaire et nous pourrons y déposer tous les emballages ménagers en plastique sans exception issus de notre sac orange. Ces bornes seront installées sur le parking du FSE (1), en face de la distillerie (1) et Route Romaine sur une nouvelle plateforme de tri (2).

Nous ne connaissons pas encore le planning d'implantation de ces bornes dans notre commune et jusque-là les sacs oranges seront toujours de rigueur.

La simplification du tri consiste donc à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés pour l'instant et finissaient dans les sacs bleus pour être enfouis ou incinérés.





➤ Calendrier collecte dechets 2022

1^{er} semestre

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS Calendrier de Janvier à Juin 2022	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
	Sam 01*	Mar 01	Mar 01	Ven 01	Dim 01*	Mer 01
	Dim 02	Mer 02	Mer 02	Sam 02	Lun 02	Jeu 02
	Lun 03	Jeu 03	Jeu 03	Dim 03	Mar 03	Ven 03
	Mar 04	Ven 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04	Sam 04
	Mer 05	Sam 05	Sam 05	Mar 05	Jeu 05	Dim 05*
	Jeu 06	Dim 06	Dim 06	Mer 06	Ven 06	Lun 06*
	Ven 07	Lun 07	Lun 07	Jeu 07	Sam 07	Mar 07
	Sam 08	Mar 08	Mar 08	Ven 08	Dim 08*	Mer 08
	Dim 09	Mer 09	Mer 09	Sam 09	Lun 09	Jeu 09
	Lun 10	Jeu 10	Jeu 10	Dim 10	Mar 10	Ven 10
	Mar 11	Ven 11	Ven 11	Lun 11	Mer 11	Sam 11
	Mer 12	Sam 12	Sam 12	Mar 12	Jeu 12	Dim 12
	Jeu 13	Dim 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13	Lun 13
	Ven 14	Lun 14	Lun 14	Jeu 14	Sam 14	Mar 14
	Sam 15	Mar 15	Mar 15	Ven 15*	Dim 15	Mer 15
	Dim 16	Mer 16	Mer 16	Sam 16	Lun 16	Jeu 16
	Lun 17	Jeu 17	Jeu 17	Dim 17*	Mar 17	Ven 17
	Mar 18	Ven 18	Ven 18	Lun 18*	Mer 18	Sam 18
	Mer 19	Sam 19	Sam 19	Mar 19	Jeu 19	Dim 19
	Jeu 20	Dim 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20	Lun 20
	Ven 21	Lun 21	Lun 21	Jeu 21	Sam 21	Mar 21
	Sam 22	Mar 22	Mar 22	Ven 22	Dim 22	Mer 22
	Dim 23	Mer 23	Mer 23	Sam 23	Lun 23	Jeu 23
	Lun 24	Jeu 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24	Ven 24
	Mar 25	Ven 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25	Sam 25
	Mer 26	Sam 26	Sam 26	Mar 26	Jeu 26*	Dim 26
	Jeu 27	Dim 27	Dim 27	Mer 27	Ven 27	Lun 27
	Ven 28	Lun 28	Lun 28	Jeu 28	Sam 28	Mar 28
	Sam 29		Mar 29	Ven 29	Dim 29	Mer 29
	Dim 30		Mer 30	Sam 30	Lun 30	Jeu 30
	Lun 31		Jeu 31		Mar 31	

Bliesbruck, Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Frauenberg, Grundviller, Roth (annexe de Hambach), Hundling, Ippling, Kalhausen, Neufgrange, Rémerling, Sarreinsming, Siltzheim, Wiesviller, Wittring, Zetting, Woustviller, Woelfling-lès-Sarreguemines.

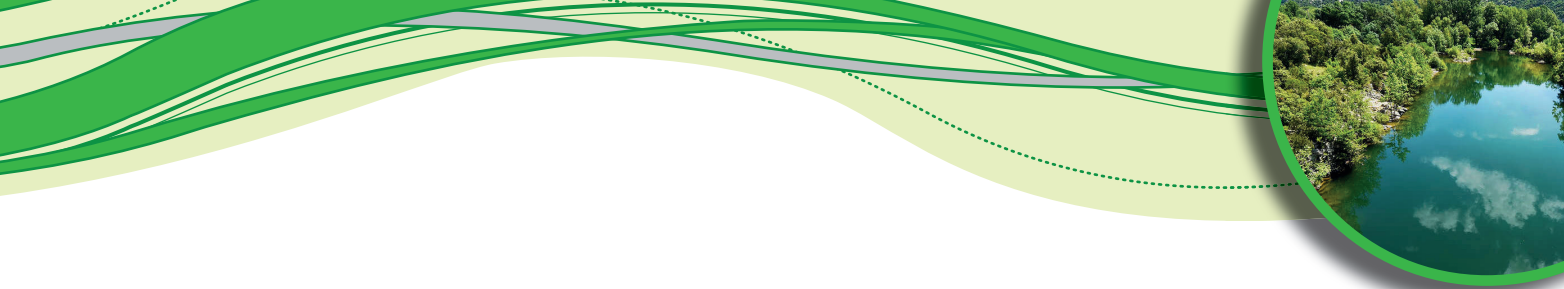
Hazembourg, Hilsprich, Holving, Kappelking, Kirviller, Le Val-de-Guéblange, Lixing-lès-Rouhling, Nelling, Puttelange-aux-Lacs, Rémering-lès-Puttelange, Richeling, Saint-Jean-Rohrbach, Willerswald (+ carton des professionnels semaines paires ou impaires).

Grosbiederstroff, Rouhling, Sarreguemines, Sarreguemines centre ville.

Hambach, Sarralbe, Sarreguemines centre ville, Ernestviller (+annexe de Puttelange), Loupershouse, Guebenhouse (+ déchets résiduels des professionnels).

*pas de collecte en raison de jour férié





➤ Dotation sacs multiflux

sydeme

N°Vert 0 800 600 057

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

ST* : Sydem'Tour

NOTE D'INFORMATION MULTIFLUX - 2022

COMMUNE	DATES	HORAIRES	LIEUX	COMMUNE	DATES	HORAIRES	LIEUX	
BLIESBRUCK	28/01	22/07	13H30 - 19H00	Foyer communal	RÉMELFING	21/03	13H00 - 19H00	Salle du Château
BLIES-ÉBERSING	04/01	23/06	14H00 - 19H00	Foyer communal	RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE	25/04	13H30 - 19H00	Foyer
BLIES-GUERSVILLER	26/01	06/07	15H00 - 19H00	Espace Norbert Roth	RICHELING	01/04	13H00 - 14H15	ST* - Foyer communal
ERNESTVILLER	14/01	05/08	14H30 - 19H00	Salle au-dessus de la Mairie	ROUHLING	01/07	09H00 - 19H00	ST* - Place du Marché
FRAUENBERG	04/02		14H30 - 19H00	Foyer Saint-Jacques	SAINT-JEAN-ROHRBACH	04/04	13H30 - 19H00	Salle polyvalente
GROSBLIEDERSTROFF	16/06	06/07	10H00 - 14H30		SARRALBE	07/04	06/10	Espace culturel et sportif
GRUNDTVILLER	17/01	15/12	08H30 - 19H00	Espace Jeux et Loisirs		08/04	07/10	
GUEBENHOUSE	08/07	20/06	15H00 - 19H00	Foyer communal		19/01	15/06	Centre socio-culturel - Almend
HAMBACH	16/03	12/12	16H00 - 19H00	Foyer socio-eucatif		10/01	01/06	Maison quartier - Welfering
ROTH	17/03	14/09	08H30 - 19H00	Cercle associatif		24/02	13/07	ST* - Collège Himmelsberg
HAZEMBOURG	27/04	15/09	14H00 - 19H00	Foyer socio-éducatif		18/02	18/07	Gymnase Karaté - Avenue Blies
HILSPRICH	14/04	24/10	13H00 - 13H45	ST* - Parking derrière la Mairie	SARREGUEMINES	08/02	28/07	ST* - Place de la Poste-Centre
HOLVING	31/03	19/10	14H00 - 19H00	Foyer socio-culturel		31/01	03/08	Maison quartier route de Nancy
HUNDLING	30/05	21/10	13H30 - 19H00	Salle des fêtes		16/02	04/08	Maison quartier - Felpersviller
IPPLING	08/06	06/12	08H30 - 19H00	Atelier municipal		15/03	26/08	Maison quartier - Neunkirch
KALHAUSEN	24/01		14H30 - 19H00	Maison du Temps libre		01/03	31/08	ST* - Place des Fleurs
KAPPELKINGER	01/04	21/12	14H30 - 19H00	Local du périscolaire		28/03	29/09	Maison quartier - Beausoleil
KIRVILLER	27/04		14H30 - 19H00	Nouveaux Ateliers municipaux	SARREINSMING	22/04	22/09	Hôtel de ville - Mairie
LIXING-LÈS-ROUHLING	05/07	19/08	14H30 - 19H00	ST* - Parking rue de l'Albe	SILTZHEIM	28/02	20/09	Atelier municipal
LOUPERSHOUSE	14/01	12/10	15H00 - 17H15	ST* - À côté de la Mairie	VAL-DE-GUÉBLANGE	24/03	23/09	Salle Charles Krayanoff
NELLING	01/04	24/10	18H45 - 19H30	Ateliers municipaux	WIESVILLER	27/04	24/10	ST* - Parking Salle des Sports
NEUFGRANGE	02/06	13/12	14H30 - 19H00	ST* - Devant l'église	WILLERWALD	19/04	04/10	Salle polyvalente
PUTTELANGE-AUX-LACS	11/04	08/07	13H30 - 19H00	Foyer Mille-Club	WITTRING	04/03	16/09	Salle polyvalente
	12/04	12/10	17H45 - 19H30	ST* - 9 rue de l'Albe		10/02	25/08	Salle communale
		01/12	13H30 - 19H00	Petit Gymnase	WOELFLING-LÈS-SARREGUEMINES	31/05	15/11	Petite salle du Foyer
		26/10	08H30 - 19H00	Nouveaux ateliers municipaux	SARREGUEMINES	24/06	14H30 - 19H00	Nouveaux Ateliers municipaux
		27/10	08H30 - 19H00		WOUSTVILLER	28/11	08H30 - 19H00	Salle communale





DÉCHÈTERIES infos pratiques



Communauté
d'Agglomération
Sarreguemines
Confluences

Fermée à compter du 1er mars 2022 (durée 6 mois env.)

DÉCHÈTERIE DE SARREGUEMINES

Route de Bitche 57200 SARREGUEMINES

Tél.: 07 89 86 10 20

Avril à octobre

- Lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- Mardi au vendredi de 10h à 12h50

DÉCHÈTERIE DE ROUHLING

Rue Hallingen 57520 ROUHLING

Tél.: 06 77 44 00 13

Avril à octobre

- Lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

- Mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- Mardi au vendredi de 14h à 16h50

DÉCHÈTERIE DE WOUSTVILLER

Impasse de la nature 57915 WOUSTVILLER

Tél.: 06 77 44 00 82

Avril à octobre

- Lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- Mardi au vendredi de 14h à 16h50

DÉCHÈTERIE DE ZETTING

Route de Dieding 57905 ZETTING

Tél.: 06 77 14 99 58

Avril à octobre

- Mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 17h50.

Novembre à mars

- Mardi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50.

- Jeudi de 9h à 11h50.

DÉCHÈTERIE DE SARRALBE - Lieu-dit «Schachen»

(entre Sarralbe et Holving - accès par la RN 656
vers le stand de tir)

Tél.: 06 73 59 37 13

Avril à octobre

- Mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50.

Novembre à mars

- Mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50.

DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE

Chemin du Bruchwies 57200 SARREGUEMINES

Tél.: 06 79 94 50 16

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h50
et de 13h à 15h15.

- Jeudi de 8h à 11h50.

- Samedi de 8h à 13h45 (uniquement pour les
particuliers).

--- Info véhicules ---

Tous les véhicules professionnels et tous les véhicules dont le volume utile de chargement est supérieur à 4m³ (1) doivent se rendre directement à la déchèterie professionnelle. Tous les autres véhicules doivent se diriger vers les déchèteries pour particuliers (Rouhling, Sarreguemines, Zetting, Woustviller et Sarralbe) avec 5 passages maximum par semaine et 4m³ de déchets maximum par jour (2)

(1) Les véhicules destinés au transport de marchandises dont le volume de chargement est supérieur à 4m³ sauf pour les services communaux. (2) Les véhicules destinés au transport de personnes, avec ou sans remorque.

Pour tout autre renseignement, veuillez composer le



N°Vert

0 800 19 18 80



➤ Chenilles processionnaires



La processionnaire du chêne signalée dans ma commune

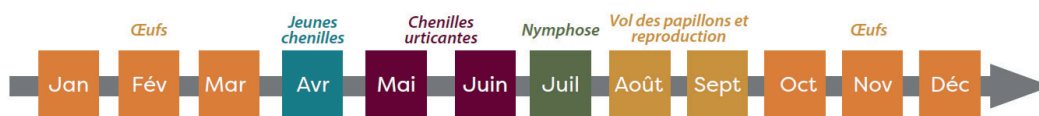


La chenille processionnaire du chêne développe des soies urticantes à partir du troisième stade larvaire, au mois de mai. Ces soies sont libérées lors de stress ou depuis les mues des chenilles, qui changent de peau entre chaque stade. Ces soies contiennent un composé urticant qui provoque des démangeaisons, des allergies et œdèmes lorsqu'elles entrent en contact avec la peau et les muqueuses (yeux, gorge, ...).

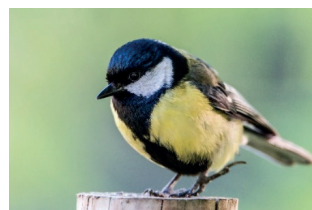


Elles ont pour hôte les arbres du genre *Quercus* : les chênes. Les chenilles se regroupent sur le tronc pour former des nids souvent situés à l'aisselle des branches ou le long du tronc. Ce nid servira aussi à effectuer leur nymphose, permettant le passage du stade chenille au stade papillon entre juillet et août.

Cycle biologique de la processionnaire du chêne



La lutte biologique est un des moyens pour réguler les populations de processionnaires du chêne. Les mésanges sont réputées pour en consommer les chenilles. Les chauves-souris vont préférer la consommation des papillons nocturnes. D'autres espèces d'oiseaux et certains insectes peuvent aussi participer à la régulation, c'est pourquoi des mesures générales en faveur de la biodiversité sont envisagées dans la lutte contre cette espèce.



La chenille a été détectée dans ma commune, que puis-je faire ?

Restez à distance des zones où la processionnaire a été signalée. Si la zone ne peut être évitée, portez des vêtements couvrants, que vous laverez à 60°C pour inactiver le composé responsable des réactions. Évitez de vous frotter les yeux pendant ou après une promenade. Lavez-vous les mains soigneusement au retour.

Si vous habitez près des zones concernées, évitez de laisser sécher le linge en extérieur, lavez soigneusement les aliments provenant du jardin.

Si vous possédez des chênes, vérifiez la présence de nids, que vous pourrez faire retirer par une entreprise spécialisée. Si vous constatez la présence de nids de processionnaires sur l'espace public, merci d'en informer directement la mairie.

Pour plus d'information, scannez ce QR code :



Ou visitez le site : <https://fredon.fr/grand-est/>



FREDON Grand Est





➤ Trame Verte et Bleue



Afin de pallier aux dégâts engendrés par une tornade qui avait secoué le Pays de Bitche d'ouest en est le vendredi 9 août 2019, un programme de replantation de haies, vergers et de restauration de mares avait été initié sous l'impulsion du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Ces milieux créés ou favorisés par l'action de l'homme permettent de relier entre eux les grands réservoirs de biodiversité de la région. Ils constituent de véritables corridors écologiques et leur maintien ou leur restauration, permet à de nombreuses espèces animales de se nourrir, se déplacer, et de se reproduire.

Dans ce cadre les deux classes de notre école primaire ont pu participer pour la deuxième année consécutive au projet Trame Verte et Bleue mené en partenariat avec le Parc Régional des Vosges du Nord et la Maison de l'eau et de la rivière de la Frohmuhl en Alsace. L'objectif de cette action étant de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la biodiversité.

Les élèves ont bénéficié de plusieurs animations, réalisées par des intervenants de la maison de l'eau de la rivière et du parc :

- La première en classe, sur les thèmes aussi divers et variés que la vie du hérisson ou celle du crapaud, la classification des animaux de la haie, l'importance de la préservation des milieux humides, sensibilisation sur l'importance des corridors écologiques dans nos paysages.
- La deuxième animation s'est déroulée en extérieur, les enfants ont ainsi pu planter différentes espèces locales d'arbustes (cornouiller, aubépine, prunellier, camérisier,...) afin de reconstituer des haies. Ces plantations ont été réalisées cette année route Romaine en direction du grand Wiesing (Kapeler Allmend).

Ces animations ont été réalisées pour la classe des CP avec Mme BESCH le vendredi 26 novembre, et les CE1/CE2 de Mme SCHMIT le 7 décembre. C'est également l'occasion de remercier les enseignantes, les animateurs ainsi que les parents d'élèves accompagnants qui ont permis la réalisation de ce projet.



➤ Dépérissement du hêtre

Le hêtre est un arbre emblématique de la région Grand Est. Cette essence ne représente pas loin de 47% de la récolte nationale et 31% des arbres présents dans nos forêts. Ces dernières années, l'augmentation des températures, la diminution des pluies estivales et l'augmentation des périodes de sécheresse en été, ont provoqué des dépérissements et ce, sur toute la grande région (Figure 1).

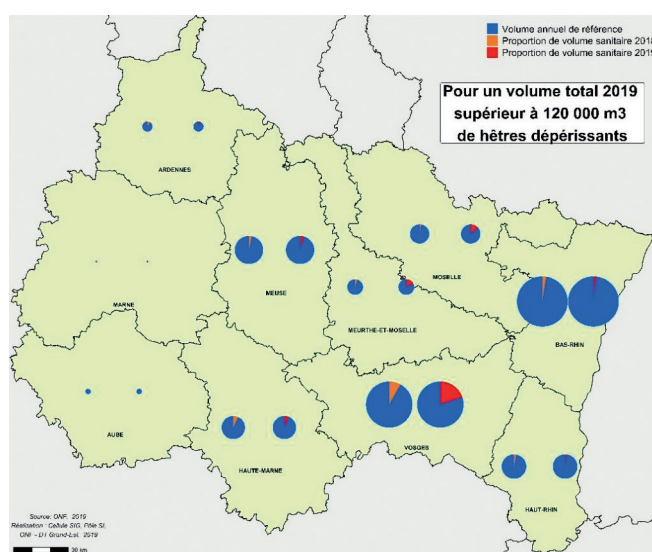


Figure 1 . Évolution des volumes de hêtres dépérissants entre septembre 2018 et 2019
source ONF-CRPF – 09/2019.

Le hêtre est sensible à la sécheresse du sol et de l'atmosphère ainsi qu'aux vagues de chaleur, il est de ce fait, l'une des essences les plus exposées aux conséquences du changement climatique. De plus, l'enracinement peu profond de celui-ci dans les sols calcaires ou sur les sols compacts le rend sensible aux vents violents et autres événements climatiques extrêmes (tempêtes) qui se multiplient ces dernières années.

L'année 2018 a été marquée par un stress climatique très important de juin à octobre. Ce stress a entraîné un dépérissement brutal des hêtres dont les houppiers sont devenus rouges.



Figure 2. Massif de hêtre présentant un rougissement foliaire marqué consécutif au stress hydrique (29 juillet 2018) et la même zone le 2 juin 2019 avec un faible déficit foliaire (Naisey-les-Granges (25) M. Mirabel, DSF).



Les hêtres dépérissants se caractérisent par un brunissement des feuilles, une mortalité des branches et une coloration noire sur l'écorce. Ces symptômes sont dus à des nécroses, à la cavitation des vaisseaux suite à une sécheresse et à l'attaque d'insectes qui se nourrissent des tissus de l'arbre entre l'écorce et l'aubier. Ces parasites profitent des arbres affaiblis par la sécheresse pour les coloniser et sont des facteurs aggravants du dépérissement, en revanche ils ne sont que très peu agressifs sur des arbres sains.



Figure 3. Un hêtre montrant des signes de dépérissement sur le tronc (coloration noire).

Les hêtres les plus vulnérables sont les plus gros, qui sont souvent les plus âgés ainsi que les codominants (un arbre codominant possède un houppier plus petit que celui des arbres dominants) qui ont un accès plus difficile aux ressources. Les peuplements les plus vulnérables sont ceux qui comportent une quantité importante de gros arbres et soumis à une contrainte hydrique élevée (un sol avec peu de réserve en eau disponible pour les arbres et soumis à une exposition au soleil importante). Des peuplements purs sont également moins résilients et semblent avoir tendance à être plus impactés par le dépérissement.

Il est conseillé d'échelonner la récolte des hêtres dépérissant puisque les parasites ne sont pas ou peu agressifs sur les arbres sains. Des coupes de récoltes trop intenses pourraient avoir un effet négatif en déstabilisant les peuplements et favoriser de nouveaux dépérissements par une mise en lumière brutale.



Le scolyte du hêtre :

Le petit scolyte du hêtre a pour hôte préférentiel le hêtre mais on peut le rencontrer parfois sur le charme, les chênes, le tremble, les bouleaux...

Contrairement au scolyte de l'épicéa ou du sapin, le scolyte du hêtre peut également s'attaquer aux arbres sains. Le Grand Est est le plus gros réservoir de hêtres en France, si le scolyte se développe il faudra prendre des mesures d'urgence pour ne pas le laisser proliférer.

La dégradation des bois de hêtre et notamment des gros bois de qualité sciage entraîne une perte économique pour les propriétaires puisque le bois peut perdre jusqu'à 50% de sa valeur. L'objectif est alors de récolter les arbres qui ont de la valeur et ceux qui risquent de la perdre, tout en laissant des individus sur pied pour conserver une ambiance forestière et favoriser la régénération.

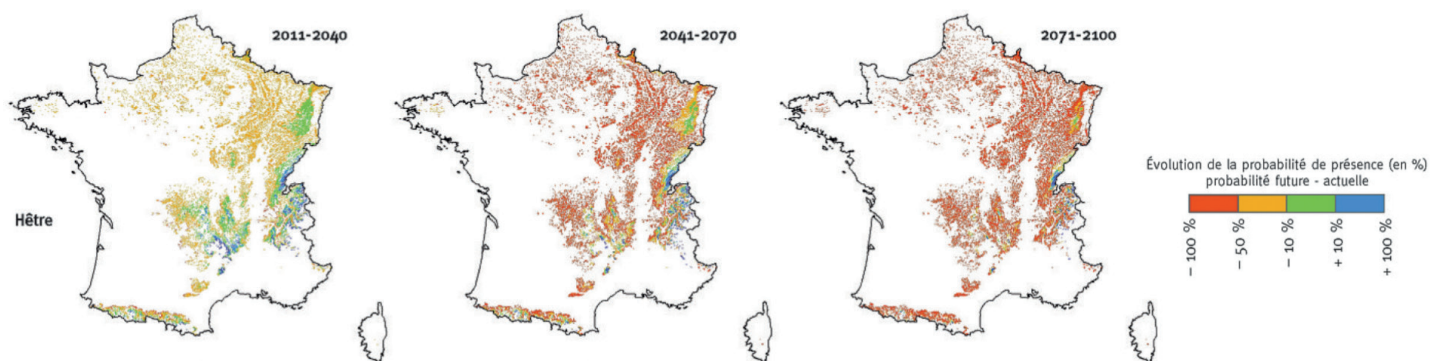


Figure 4. Evolution de la probabilité de présence du hêtre dans le futur pour 3 périodes de référence : 2011-2040, 2041-2070, 2071-2100.

Les études scientifiques montrent que dans le futur avec un climat plus chaud et une augmentation des vagues de chaleur en été, le hêtre ne sera plus viable en plaine et à terme remplacé par des essences plus résistantes à la sécheresse sur les sites secs. Une alternative serait d'introduire le hêtre situé dans le sud de la France et déjà habitué à des températures plus élevées, des hybrides entre les hêtres du Nord et du Sud pourraient alors être plus tolérants aux futures conditions climatiques. De plus, il serait toujours viable sur des sites avec des sols dotés d'une bonne capacité de stockage de l'eau. Dans le Grand-Est, si les conditions climatiques sont telles que les sécheresses estivales des années précédentes, alors le hêtre ne sera plus viable en plaine.

Références :

Département de la Santé des Forêts, Inrae Ephytia, « Hêtre », Ephytia Inrae, 2018,
<http://ephytia.inra.fr/fr/C/18517/Forets-Hetre>

Département de la Santé des Forêts, Information Santé des Forêts, « Le petit scolyte du hêtre », 2007,
https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/petit_scolyte_du_hetre.pdf

Dernières Nouvelles d'Alsace, « Après les épicéas, les hêtres sont les nouvelles victimes de la sécheresse », dna.fr, 18/07/2019,
<https://www.dna.fr/edition-de-mulhouse-et-thann/2019/07/18/apres-les-epiceas-les-hetres-sont-les-nouvelles-victimes-de-la-secheresse-woet>

DSF Bourgogne France Comté, « Dépérissements de hêtres en Bourgogne-Franche-Comté Point de situation à l'automne 2020 », Information technique DSF, novembre 2020,
https://draaf.bourgogne-franchemontee.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DSF_BFC_Info_tech_deperis_hetre_novembre2020_cle83da12.pdf

Fibois Grand Est, « Note synthétique #1 », Situation sanitaire des peuplements forestiers du Grand Est, septembre 2019, https://grandest.cnpf.fr/data/note_synthese_crisis_sanitaire_fibois_ge_vf.pdf

Meteo France, 2020, « Le climat futur en France », meteofrance.com, 28/02/2020,
<https://meteofrance.com/changement-climatique/quel-climat-futur/le-climat-futur-en-france>

ONF, 2019, « Epicéas, sapins, hêtres... Ces arbres qui souffrent de la sécheresse », onf.fr, 30/08/2019,
<https://www.onf.fr/onf/+4bd::ces-arbres-forestiers-qui-souffrent-de-la-secheresse.html>

Piedallu, Christian, Vincent Perez, Jean-Claude Gégout, François Lebourgeois, et Romain Bertrand.
 « Impact potentiel du changement climatique sur la distribution de l'Épicéa, du Sapin, du Hêtre et du Chêne sessile en France ». Revue Forestière Française, n° 6 (2009). <https://doi.org/10.4267/2042/32924>.





Bien vivre ensemble

➤ Fleurissement

Au courant de l'année 2021, Geoffrey SCHEIDLER avec l'aide de ses collègues Dominique HEYMANN et Yves HEMMERT ont refait l'aménagement paysager de l'ilot situé devant le FSE.



Celui-ci a été réduit afin de faciliter son contournement par les bus et repensé. De nouvelles plantes ont été plantées, principalement des vivaces qui prendront de l'ampleur au fil des ans.

Une arche agrément ce massif comme une porte ouverte sur un jardin foisonnant. Celle-ci a été réalisée avec des poutres en provenance de l'ancienne maison STERN qui se trouvait à côté de la mairie avant sa démolition en 2017.

Pour la période hivernale, le village de Noël s'est doté d'un traîneau et de 2 rennes parés au décollage pour ramener les nombreux cadeaux aux enfants.

La piste cyclable allant du village vers la Hermeskaappel s'est vu agrémenter de bonshommes de neige et de Pères Noël réalisés à partir de poutres et de branches de bouleau.

Ces décorations ont été réalisés par Geoffrey SCHEIDLER à la découpe et à l'assemblage et par Michelle KLEIN pour le design et la mise en peinture.



Manifestations



➤ Commémoration 11 novembre

C'est désormais une tradition. Avec la commune de Wiesviller nous avons commémoré la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Devant un public nombreux, malgré le froid, nous nous sommes souvenus de toutes les victimes civiles et militaires de cette guerre et des autres conflits qui ont touché nos populations.

Ce devoir de mémoire a été rehaussé par la présence des enfants qui ont chanté quelques chants patriotiques dont la Marseillaise. Pour eux aussi c'est le moment de comprendre notre histoire parfois douloureuse et de rappeler l'importance de cultiver la Paix dans le Monde.





➤ Guy Demmerlé

Nous adressons toutes nos félicitations à Guy Demmerlé qui a été décoré le 11 novembre 2021 Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Guy Demmerlé, originaire de Witting, né le 21 avril 1963 a épousé Raphaëlle née Latz de Wiesviller. Parents de 3 enfants et grands-parents de 2 petits-enfants le couple est domicilié au 5 rue Principale à Woelfling.

Guy s'est engagé très tôt au sein de notre Armée. Il a gravi l'ensemble des échelons jusqu'à devenir Sous-Officier avant de prendre sa retraite militaire voilà peu de temps.

Discret, efficace, organisé, Guy est apprécié de sa hiérarchie d'où la reconnaissance qu'il a obtenue.

Engagé à plusieurs reprises sur des opérations extérieures notamment en Afrique, il est apprécié pour sa rigueur. C'est une fierté pour notre commune d'avoir une personnalité reconnue pour son engagement militaire.

BITCHE

Une émouvante cérémonie du 11-Novembre



Les adjudant-chefs Wladimir Plu, Guy Demmerlé et Édouard Kirschner viennent d'être décorés. Photo RL

Une prise d'armes a eu lieu devant l'hôtel de ville en présence d'un détachement du 16^e Bataillon de Chasseurs à pied. L'adjudant-chef Wladimir Plu s'est vu remettre la médaille militaire, l'adjudant-chef Guy Demmerlé la croix de l'ordre du mérite, et Édouard Kirschner, la croix du combattant. C'est ensuite à Véronique Schnell, conseillère déléguée au lien Armée Nation qu'est revenu l'honneur de lire le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée en charge des Anciens combattants se termi-

nant par : « La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretenons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec courage. »

La Marseillaise a été chantée par les enfants des écoles primaires et du collège Kieffer. C'est l'Harmonie du Pays de Bitch qui a effectué les sonneries réglementaires et a joué quelques morceaux de musique durant la cérémonie.



➤ Comme des grands



Du 2 au 11 août 2019, Ania GAUER et Julien GAUTHIER et leurs équipes ont tourné le court métrage « Comme des grands ». Le tournage a eu lieu à WOELFLING LES SARREGUEMINES mais aussi à SARREGUEMINES, WIESVILLER, VOLMUNSTER et HUNDLING.

Le court métrage d'une durée de 34 minutes, porté par les comédiens Pauline CHALAMET et Gunnar DEYOUNG, raconte l'histoire de Marion et de son compagnon Lukas, tous deux comédiens, qui viennent de s'installer à la frontière franco-allemande. Lukas a intégré une troupe de théâtre, Marion quant à elle rêve d'une grande carrière dans le cinéma. Le jour de son 28e anniversaire, Marion s'enferme en-dehors de sa maison. Alors qu'elle recherche de l'aide, elle croise la route de Maxime, jeune garçon charismatique qu'elle avait connu plus tôt. Au courant de cette journée passée avec lui, elle retrouve l'insouciance de ses 18 ans et remet en question sa vie rangée avec Lukas.

Malgré une sortie retardée en raison de la crise sanitaire, il a pu être présenté au public lors des premières qui se sont déroulées le 12 septembre 2021 au Cinémas Forum de SARREGUEMINES, puis à LOS ANGELES (Etats-Unis) le 16 janvier 2022 et PARIS le 25 février 2022. Les prochaines présentations se dérouleront à SARREBRUCK (Allemagne) le 9 avril puis à REIMS le 07 mai prochains.



En parallèle, le film a été présenté lors de nombreux festivals. Il a été primé à plusieurs reprises à TOKYO, BRISTOL, LAS VEGAS, SEOUL, NEW YORK. Le plus prestigieux, à ce jour, étant le Prix du meilleur film indépendant au Festival du film indépendant de LOS ANGELES obtenu le 16 janvier dernier.

Il est également en sélections officielles au Venice Shorts Awards (Californie), Romford Film Festival (Royaume-Uni), Rotterdam Film Festival (Pays-Bas) et au Lonely Wolf Film Festival (Royaume-Uni).

1^{ère} à Sarreguemines

Plusieurs nominations sont en cours à REIMS en mai prochain :

- Ania GAUER et Julien GAUTHIER pour le meilleur premier film,
- Pauline CHALAMET en tant que meilleure actrice,
- Gunnar Deyoung en tant que meilleur acteur dans un rôle secondaire.

Le film est disponible en France sur la plateforme de streaming SOFA (<https://sofavod.com/>).

Retrouvez toute l'actu du film sur le site <https://commedesgrands-lefilm.com>



Nos habitants

➤ Etat-civil

Naissances

- ❁ Yanis KALAI 1er février 2021
- ❁ Flora DEISS 21 mai 2021
- ❁ Axel KENNEL 12 septembre 2021
- ❁ Chloé SPERLING LEFEVRE 23 octobre 2021



Mariages

- ❁ Emilie BRANCA et Damien LANTZ 24 juillet 2021
- ❁ Marlène VILAIN et Karim KALAI 07 août 2021
- ❁ Cathy BOUR et Manuel RUPPERT 21 août 2021
- ❁ Pauline MELLARD et Sébastien LEONARD 21 août 2021
- ❁ Stéphanie ZIMMER et Philippe LUDWIG 24 septembre 2021

Pacs

- ❁ Camille MAX et Frédéric MACHNIK 29 mars 2021
- ❁ Anaëlle HOST et Florian LAULAN 05 mai 2021
- ❁ Lisa BECK et Aurélien BOUR 02 juillet 2021





Décès

- ✿ WEISKOPF Jean-Claude
29 janvier 2021 (73 ans)
- ✿ FREYERMUTH née FEGEL Marie-Thérèse
07 avril 2021 (87 ans)
- ✿ SIEBERT Jean-Marie
18 octobre 2021 (78 ans)
- ✿ LUTZ née OBRY Marie Catherine
10 décembre 2021 (97 ans)



Nouveaux arrivants déclarés

- | | |
|---|------------------------|
| ✿ Mme KARMANN Emilie | 5 Rue Montchaude |
| ✿ M. HOLZITTER Lothaire | 73 Rue Principale |
| ✿ Mme LEFEVRE Jessica | 6 Impasse du Steinfeld |
| ✿ Mme et M. BUR Guy | 73 Rue Principale |
| ✿ Mme GRESSEL Sandrine et M. POTIER Jérémie | 26 B Rue Principale |
| ✿ Famille MICHEL Régis | 2 Rue du Pont |
| ✿ Famille ANCORA Olivier | 28 Rue Allmend |
| ✿ M. LENHARD Anthony | 63 Route Romaine |
| ✿ Famille CLOSSET Lucas | 14 Rue de la Forêt |
| ✿ Mme GUERRE Manon | 7 Route Romaine |
| ✿ Famille MESCHBERGER Sabrina | 16 Rue de la Forêt |
| ✿ Mme MICHEL Marine | 21 Rue Principale |
| ✿ Famille SCHMITT Arnaud | 6 A Route Romaine |
| ✿ MM. SCHUSTER Gautier et THIELL Maxime | 8 Place Saint Michel |





La vie de nos écoles

➤ Au primaire



Carnaval CP



Carnaval CE1



Mois de l'europe avec suzanne bichler de la médiathèque
mai 2021



Bibus - juin 2021





Lauréats du concours de dessin du crédit mutuel



Un fruit à la récré



Projet tvtb plantation



Projet tvtb les milieux humides



Passage du Saint Nicolas





Nos dynamiques associations

➤ Amicale des élus

L'Amicale des élus et du personnel a dû elle aussi s'adapter à la crise sanitaire. Le traditionnel marché nocturne de la fête de la musique organisé en partenariat avec l'AMEM est devenu un marché plus traditionnel.

Les producteurs du Pays de Bitche étaient fidèles au rendez-vous lors de ce marché du 12 septembre 2021. Les membres de l'Amicale ont tenu le bar et vendu les steacks hachés de Highland Cattle qui viennent de l'Association pour la gestion des Espaces Agricoles en Déprise dans les Vosges du Nord.

Même si le public fut moins présent que pour les éditions précédentes, il était important pour nous de maintenir ce contact avec le public et de faire en sorte

qu'une manifestation se tient en cette mi-septembre qui est traditionnellement le jour de la fête de la pomme de terre.

L'intérêt du public pour les producteurs locaux va croissant, de plus en plus les consommateurs veulent retrouver du goût dans leurs assiettes et s'intéressent aux agriculteurs locaux. Plusieurs commerces de proximités qui vendent des produits alimentaires se sont constitués dans cet esprit sur les communes de Wiesviller et de Woelfling.

L'association espère poursuivre son activité en revenant à un marché qui se déroulerait le vendredi 17 juin prochain en lien avec la Fête de la Musique.

➤ L'interassociation F.S.E.



Les mesures de restriction sanitaire ont contraint nos associations à annuler plusieurs manifestations programmées en 2021 mettant à mal leurs autofinancements et leurs capacités à exister. Heureusement certaines d'entre elles ont quand même eu lieu et nous ont permises de garder le contact avec notre public. Se sont enchaînés les Dimanche Apéro, les soirées avec repas ou dégustations, les retransmissions des matchs de l'euro foot sur écran géant, le marché de l'AMEM, le marché de l'Avent avec la balade à la recherche du St Nicolas et la vente de brioches de l'amitié au profit de l'AFAIE.

Nous regrettons la dissolution du club de tennis les deux vallées en août dernier pour manque d'infrastructures qui ne leur permettaient plus de pratiquer dans de bonnes conditions leur activité. Le FSE remercie le club de tennis pour toutes ces années où il a œuvré à nos côtés.

Nous vous remercions également cher public de nous avoir soutenu tout au long de l'année et nous espérons vous divertir davantage en 2022. C'est avec plaisir que nous vous offrons ce calendrier de nos manifestations pour l'année. Vous pouvez également suivre toutes nos actualités en vous abonnant à notre page FB. <https://www.facebook.com/woelfling.fse>.



Antoine Lenhard
Président du FSE

➤ Archaeopteryx

L'association Archaeopteryx a été créée en 2015 pour l'étude, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et historique des communes de Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines et la Hermeskappel. Depuis sa création, l'association a organisé des expositions, des sorties sur le terrain et des cafés-conférences sur différents thèmes comme le patrimoine religieux, les oiseaux ou l'importance des haies pour l'environnement. Les actions phares de l'association entre 2019 et 2021 ont été la plantation d'arbres fruitiers au long de la route romaine, l'installation de nichoirs pour mésanges, rouges-queues et chouettes chevêches, le nettoyage et la commémoration de la Croix des aviateurs. L'association Archaeopteryx a participé au choix et à la mise en œuvre des actions du projet de Trame verte et bleue, ainsi qu'au projet de circuit de découverte du patrimoine développé à Woelfling. Une lettre d'information est publiée tous les trimestres et se trouve sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/PatrimoineWiesWoelf>





Nos dynamiques associations

➤ Les Arboriculteurs



Bulletin d'activité des arboriculteurs 2021

L'année 2021 aura été très infructueuse pour notre association.

En effet, la pandémie n'a pas pris de trêve et notre assemblée générale prévue à la rentrée, a dû être annulée suite à l'instauration du pass sanitaire avec un protocole strict.

Par ailleurs, la saison fruitière est la plus mauvaise des dernières années, due aux gelées du mois d'avril 2021 et à un été très pluvieux.

- 25 membres ont distillé en 2021 contre 52 Membres en 2020
- 5170 litres de moût en 2021 contre 11590 litres en 2020.
- 3 sorties de la remorque pour jus de pomme effectuée en 2021 contre 15 sorties en 2020.
- Une commande de 30 arbres fruitiers a été faite durant cette année.

La participation à la vente de la brioche de l'amitié s'est déroulée.

La participation en partenariat avec la commune et Archaeopterix au projet trame verte et bleue, pilotée par le Sycoparc.

La pandémie ainsi que la météo ne feront pas une belle année pour notre association. Espérant que 2022 soit une année avec beaucoup de soleil autant pour les fruits que pour les liens sociaux qui nous manquent cruellement.

J'en profite pour faire un appel aux personnes intéressées pour renforcer notre comité.

Si vous avez un peu de temps libre à consacrer, vous serez les bienvenus dans notre association.

L'assemblée générale est prévue le dimanche 3 avril 2022.

Alain Schneider, Président.

➤ T2SB



L'association T2SB a organisé sur le secteur de Bitche plusieurs vélorail durant la saison 2021. Au total ils ont rassemblé plus de 3000 personnes en gare de Bitche. Un public toujours aussi souriant et heureux est venu pédaler pendant 7 kms sur la ligne 35 entre Bitche et Lemberg.

L'année 2021 a donc été riche en manifestations malgré le covid et les restrictions imposées.

L'association a su assoir une certaine notoriété dans les pays de Sarreguemines - Bitche sur les trois dernières années. Mais pas uniquement car de nombreuses associations de vélorails et trains touristiques dans l'hexagone connaissent l'association mosellane.

En 2022, T2SB remettra cela avec plusieurs choses au programme :

Parmi les projets, il est à signaler un partenariat avec la SHAL Section Pays de Bitche et la mairie pour organiser la commémoration du 120e anniversaire de l'arrivée du Kaiser Wilhelm II en gare de Bitche en 2023.

Une convention sera signée avec le VVF de Hasselfurt pour organiser des vélorails en semaine à partir d'avril / mai.

De même, un partenariat sera engagé avec la citadelle de Bitche, permettant la vente d'un ticket combiné T2SB Vélorail - Visite de la citadelle.

Les manifestations vélorails seront reconduites sur Bitche. Le projet de revenir sur Woelfling est toujours dans les cartons afin de programmer des journées vélorails. Cela permettra d'avoir deux sites, un sur le secteur de Sarreguemines, l'autre sur le secteur Bitche.

Pour plus d'information vous pouvez suivre l'association sur www.t2sb.fr ou sur www.facebook.com/T2SBSarreguemines





Nos dynamiques associations

➤ E.S. Wies-Woelf



E.S. WIES WOELF 93

« Au Rendez-vous des footballeurs »

Rue du stade • 57200 Wiesviller

Mail : wieswoelf.es@moselle.lgef.fr

Facebook : ES WiesWoelf

Le comité :

- Président : Joris MEYER
- Président d'honneur : Edmond PEIFER
- Vice-président : Denis MEHLINGER
- Vice-président : Martial KIRSCH
- Trésorier : Aurélien BOUR
- Secrétaire : David PETIT
- Trésorier adjoint : Régis PEIFER
- Assesseur : Mathieu LETT
- Assesseur : Michaël KARMANN
- Assesseur : Joël DENIS
- Assesseur : François PICCINONNO
- Assesseur : Gregory LUDWIG



Les équipes seniors :

- Entraîneur saison 19/20 & 20/21 : Christian GABENESCH
- Effectif : 42 licenciés
- Pas de championnat pour la saison 2020/ 2021 en raison du covid
- Championnat saison 2021/2022 phase « aller » :
L'équipe senior A qui évolue en Deuxième division district finie la phase aller à la huitième place avec 3 matchs en retard. Bilan 4 victoires, 1 nul, 3 défaites

Arbitre :

- Formation d'un jeune arbitre par le club : Thomas Winterstein domicilié à Woelfling

Manifestations 2021:

- 2 Soirées Pizza : vente de pizza & flamm au club house de Wiesviller
- 2 Soirées « Euro 2020 » à Woelfling : Diffusion des matchs de l'Euro de l'équipe de France avec buvette et restauration & finale de l'Euro.
- Soirée Fête de la musique à Wiesviller
- Participation au marché de l'avent à Woelfling.



Sponsors :

- Achat d'un kit survêtement (pantalon, pull, T-shirt, polo, Veste, Sac) pour les membres de l'association.
- Remerciement aux sponsors pour leur participation :
 - Les fils de Ferdinand Beck à Wiesviller
 - TCE à Rouhling
 - S.U.P.L Pneumatik / Eurotyre à Sarre-Union

Alliance 2008 :

Jumelage de 6 clubs (AES 08, ES Ormersviller-Epping, Rimling-Erching, Kalhausen, Wiesviller et Bliesbruck) pour les catégories de jeunes.

Mail : alliance2008@moselle.lgef.fr

Facebook : Alliance 2008

Effectif : environ 290 jeunes

Football Loisir (U7/U9) (WiesWoelf 93 + Rimling-Erching):

- 3 équipes U7
- 2 équipes U9
- 1 équipe U10 féminine

Equipes en compétition :

- 2 équipes U18 dont une qui évolue en Régional 3
- U16 qui évolue en Régional 3
- 2 équipes U15
- 3 équipes U13 : une qui évolue au niveau régional, une en deuxième division et une en troisième division
- U15 Féminines à 8 qui évolue en interdistrict
- U13 Féminines
- 2 équipes U11





Nos dynamiques associations

➤ Gymfit



L'association Gymfit existe depuis les années 1990. A l'origine le club dépendait du club de ping-pong et les cours avaient lieu à Wiesviller. Ce n'est qu'au début des années 2000 que le club Gymfit a pris son indépendance en proposant des séances de step qui se déroulaient alors au foyer socio-éducatif de Woelfling. A partir de là, le Gymfit est devenu une association autonome siégeant au FSE de Woelfling-Les-Sarreguemines.

Depuis cette date l'association a connu une grande constance dans son comité, la 1er présidente, Mme WAGNER Valérie a tenu cette fonction jusqu'en 2013.

C'est Mlle PASSET Jennifer qui a pris la relève.

Pour ce qui est des animatrices, Mme FISCHER Patricia a fait bouger les adhérents en rythme pendant à peu près 10 ans jusqu'à ce que ce soit Mme MATIS Judith qui le fasse.

Depuis les adhérents n'ont cessé de croître. Aujourd'hui, le club est fort d'un peu plus d'une quarantaine d'adhérents essentiellement féminins.

Toujours à l'affût des nouveautés dans le domaine du fitness, le club Gymfit ne cesse de diversifier les activités pour satisfaire un large public avec la complicité de l'animatrice et du comité.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et chacun peut y évoluer à son rythme.

Il est possible de s'inscrire à plusieurs créneaux ou seulement à un seul.

Les activités sportives proposées sont :

JOURS	JOURS	ACTIVITÉS
Mardi	14h00 à 15h00	GYMNASTIQUE DOUCE
Mardi	19h00 à 20h00	BODY ART
Mardi	20h15 à 21h30	STEP ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Jeudi	20h00 à 21h00	PILOXING



L'association participe activement à la fête de la pomme de terre ainsi qu'à la fête de l'Avent en tenant le stand café/gâteaux, et tiens également des dimanches apéritifs tout au long de l'année.

➤ Padew



L'Association des Parents et Amis Des Ecoles de Wiesviller-Woelfling (PADEW) a été créée en 2003 dans le but de récolter des fonds entièrement reversés aux 3 écoles, soit pour l'acquisition de matériel pédagogique souvent coûteux, soit pour financer des sorties scolaires.

Depuis quelques années maintenant, l'association verse 1000 euros par année scolaire à chacune des 3 écoles afin de financer de nombreux achats.

La crise sanitaire de la COVID 19 met l'association à rude épreuve, nos bourses aux vêtements et affaires de puériculture ont dû être annulées en mars et en octobre. Ces manifestations sont les plus importantes en termes de revenus pour le PADEW.

Malgré tout, l'association a voulu soutenir les enfants et a pu se permettre de faire un don de 500 euros à chaque école.

En plus de cette dotation, nous avons financé le goûter de St Nicolas, la galette des rois ou encore le goûter de carnaval.

L'adhésion au PADEW est de 5 Euros par famille.

Nous remercions nos bénévoles présents tout au long de l'année pour nous aider lors des différentes manifestations. C'est grâce à eux que nos enfants bénéficient de tous ces avantages.

N'hésitez pas à nous rejoindre, notre équipe sera ravie de vous intégrer à cette belle association.

Le comité :

- Présidente : Manon DE ZORZI
- Vice-présidente : Sophie WEBER
- Secrétaire : Ludivine LASSERRE
- Secrétaire adjointe : Corinne BROCKER
- Trésorière : Céline ZINS
- Trésorière adjointe : Christelle ALBERT
- Assesseurs : Sabine KUHN, Jennifer PASSET, Stéphanie POTIER



Pour nous contacter :

Manon DE ZORZI

52 route Romaine - 57200 Woelfling-lès-Sarreguemines

Tél. : 06 74 04 02 26

associationpadew@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur



<http://www.facebook.com/padem.wies.woelf>

Pensez à cliquer sur le j'aime en haut de la page, vous resterez au courant des informations importantes de l'association





Nos dynamiques associations

➤ Les amis de la pétanque

L'assemblée générale des amis de la pétanque s'est déroulée dans la salle polyvalente de Woelfling le dimanche 21 novembre 2021 en présence de Michael WEBER, maire de Woelfling et Antoine LENHARD président du Foyer Socio-Educatif ainsi que tous les membres de l'Association.

Une minute de silence a été observée pour les membres qui nous ont quittés depuis la dernière AG qui a eu lieu le 17/11/2019

SCHMITT Erwin (janvier 2020) – SCHNEIDER Arsène (mai 2020)

STOEFLER André (septembre 2020) – WEBER Berthold (avril 2021)

SIEBERT Jean Marie (octobre 2021) – Une pensée à Gilbert ROUSSEL

1. Bilan de l'année écoulée

Un seul dimanche apéro en collaboration avec le FSE a pu être organisé en octobre 2021

Les deux tournois et le dimanche apéro de mai ont été annulés à cause de la covid 19

2. Bilan financier

Didier GUERRE trésorier du club a fait part à l'assemblée du bilan financier qui est positif. Ce bilan financier a été transmis à MULLER Jacqueline et WAGNER Edouard réviseurs aux comptes qui ont souligné l'excellent travail réalisé par le trésorier et l'ont approuvé. L'ensemble des personnes présentes approuve également ce bilan. Les deux réviseurs aux comptes sont reconduits dans leur fonction pour 2022 par l'ensemble des membres présents.

3. Election du comité de direction

MULLER Joseph et SCHILLE Fabien quittent le comité.

Ils sont remplacés par Lucien PIZMOHT et Myriam PIZMOHT. Michèle SCHNEIDER intègre également le comité. Les membres du comité sont réélus à l'unanimité

4. Election d'un nouveau président

Michèle SCHNEIDER, la veuve de l'ancien président décédé en mai 2020 occupera le poste de présidente. Elle a été élue à l'unanimité par l'ensemble des membres présents

Le nouveau comité se compose comme suit :

- Présidente : Michèle SCHNEIDER
- Vice-président : Pascal BECK
- Trésorier : Didier GUERRE
- Trésorière adjointe : Myriam PIZMOHT
- Secrétaire : Michel LEDIG
- Secrétaire adjoint : Sylvain SCHAMBION
- Assesseurs : Jason GUERRE, Jacqueline MULLER, Edouard WAGNER et Lucien PIZMOHT

5. ACTIVITES 2022

Deux dimanches apéros en collaboration avec le FSE sont prévus les dimanches 22 mai 2022 et 30 octobre 2022 ainsi que deux tournois internes dont les dates restent à fixer



➤ Vétérans

Une saison blanche pour les vétérans,

A l'image de nombreuses associations, les vétérans de Woelfling n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. En effet, malgré un calendrier bien rempli ... sur le papier, la COVID a eu raison de toutes les rencontres prévues.

Aujourd'hui encore, les conséquences de cette inactivité se font ressentir. En effet, la prise de poids pour certains, mais les cheveux gris et le poids des années pour tous rendent difficile la reprise. Malgré la mise en œuvre d'entraînements les samedis matins ou les vendredis soir, la participation est restée très timide la faute aussi au Pass Sanitaire indispensable à tout sport collectif. Notre club n'est pas le seul à rencontrer de telles difficultés. Nos adversaires ont aussi dû se résoudre à renoncer à leurs rencontres.

Par ailleurs, il est bien évident que toutes les manifestations traditionnellement prévues (telles la soirée fluo ou encore la fête de la Pomme de Terre) ont elles aussi été annulées. Seule une participation à la fête de la Musique est à souligner.

Enfin et pour terminer sur une note d'optimisme, certains membres du comité ne sont quant à eux, pas restés inactifs. Ils ont en effet, profité de cette trêve imposée pour rafraîchir les vestiaires et le club house. Les locaux sont donc désormais prêts à accueillir joueurs et supporters pour redémarrer une nouvelle saison.





Nos dynamiques associations

➤ LICERE club

Comme tout un chacun, le LICERE club n'a pas été épargné par les restrictions sanitaires en 2021. Malgré cela l'association a réussi à organiser plusieurs randonnées. Nos marcheurs se sont donnés rendez-vous à Keskastel, à Sarreguemines, au moulin d'Eschviller, à Woelfling, à Spicheren, à Zetting et à Baerenthal pour se promener, profiter des différents paysages et admirer le patrimoine près de chez nous. Les sorties ont été agrémentées par un repas tiré du sac ou des grillades au tour d'un feu. Nos membres affiliés au club vosgien ont également entretenu les sentiers balisés à Woelfling. Nos bénévoles ont participé au marché de l'Avent de Woelfling organisé par l'inter association le FSE.



Cette année le club proposera à nouveau des sorties dans notre belle région pour le plus grand bonheur de nos randonneurs. L'association a décidé de développer son activité vélos en 2022 et à déjà enregistré des nouveaux membres pour relancer cette discipline. Une sortie camping est également prévue pour se retrouver le temps d'un week-end.

Pour contacter le club vous pouvez vous adresser au président du Licere club par téléphone au 0681312748 ou par mail antoine.lenhard@gmail.com .

Antoine LENHARD



➤ Anniversaires 2021

- KOBLER Marie née SCHWARTZ
04 janvier (91 ans)
- FIACRE Elisabeth née KUHN
24 janvier (82 ans)
- KIRSCHWING Antoine
27 janvier (84 ans)
- GAUER Madeleine née HEYMANN
1er février (95 ans)
- COLLIN Gaston
03 février (81 ans)
- BARTHEL Renée née SCHWARTZ
04 février (85 ans)
- BEHR Marie Bernadette née STERN
07 février (80 ans)
- FIACRE Liliane née SCHALLHAMMER
12 février (83 ans)
- LUTZ Marie née OBRY
13 février (97 ans)
- MULLER Edmond
22 février (82 ans)
- SIEBERT Marie Mad. née HUPPERT
14 mars (86 ans)
- MULLER Jean-Joseph
16 mars (81 ans)
- FIACRE Camille
20 mars (81 ans)
- KENNEL Marie-Thérèse née GROSS
24 avril (87 ans)
- ROHR Victor Roger
24 avril (83 ans)
- ARBRUN Jeanne née RUMPLER
13 mai (93 ans)
- SCHMITT Marie-Blanche née KUHN
14 mai (85 ans)
- ZULIANI Franco
21 mai (80 ans)
- HUDER Marie née HEMMERT
22 mai (80 ans)
- BOTZUNG Roland
28 mai (80 ans)
- PROBST Lucien
28 mai (80 ans)
- ROHR Antoinette née BOTZUNG
10 juin (83 ans)
- OBRY Liliane née LUDWIG
10 juin (82 ans)
- NORMAND Jacques Michel
06 juillet (82 ans)
- SEILER Alphonse
12 juillet (82 ans)
- KIRCH Ernest
18 juillet (88 ans) - **Doyen**
- SIEBERT Anne née PEIFER
26 juillet (82 ans)
- BEHR Gilbert
06 août (80 ans)
- SCHWARTZ Rémy
07 août (86 ans)
- SINGER Anne née CONRAD
25 août (93 ans)
- BOTZUNG Antoine
04 sept. (82 ans)
- HUDER Robert
05 sept (84 ans)
- WAGNER Marie Denise née LANG
24 sept. (83 ans)
- KIRSCHWING Nicole née SCHWARTZ
27 sept. (80 ans)
- FREYERMUTH Antoine
08 octobre (85 ans)
- FREYERMUTH Marie née FEGEL
12 octobre (88 ans)
- HEYMANN Marie Mad. née SCHMITT
16 octobre (98 ans) - **Doyenne**
- LETT Marie Mad. née MULLER
25 octobre (87 ans)
- WEBER Suzanne née MULLER
05 novembre (86 ans)
- LETT Achille
10 novembre (88 ans)
- NORMAND Lucie née OBRY
18 novembre (82 ans)
- KIRCH Geneviève née KARMANN
23 novembre (87 ans)
- SCHWARTZ Madeleine née KLEIN
20 décembre (84 ans)
- HAMM Etienne née SCHWARTZ
26 décembre (84 ans)





Infos

➤ Anniversaires

KOBLER Marie 04/01/2021



LUTZ Marie 13/02/2021



KIRCH Ernest 18/07/2021 doyen



GAUER Madeleine 01/02/2021



ARBRUN Jeanne 18/05/2021



HEYMANN Léna 16/10/2021 doyenne





➤ Travaux d'aménagement au périscolaire

Le périscolaire accueillant les enfants du RPI de WIESVILLER et WOELFLING LES SARREGUEMINES a été aménagé en 2007 au rez-de-chaussée de l'école maternelle pour accueillir une trentaine d'enfants

Au fil des années, le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire n'a cessé de croître.

Aussi, le SIVOM a entrepris un agrandissement en 2021 avec des travaux dans le local de la réserve. Résultat : une salle d'activités et des espaces plus spacieux.

Des travaux d'isolation, de peinture, de menuiserie et d'électricité, ont été entrepris pour un montant de 14000€ HT. Ce montant est subventionné à hauteur de 65% par une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et une subvention de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale)



La Présidente du SIVOM

PEINTURE FIACRE

PEINTURE - PAPIER PEINT
RAVALEMENT DE FACADES

5, rue de l'Eglise - 57200 WOELFLING
Tél. 03 87 02 38 24 - Tél. / Fax 03 87 02 26 97



➤ Gestion Opal

Afin de proposer les meilleurs services possibles aux enfants de nos deux villages, le SIVOM a signé, en juillet 2021, une convention de partenariat avec l'OPAL (Organisation Populaire et Familiale des Activités de Loisirs).

Ce prestataire concrétise la volonté du Syndicat Intercommunal de répondre à une attente des familles plus large de l'accueil des enfants durant les temps » péri voir extra- scolaire. »

Aussi, depuis la rentrée le périscolaire ouvre à 7H.

L'objectif de l'OPAL est d'accompagner et soutenir l'enfant pour qu'il s'épanouisse dans un cadre favorable et bienveillant.

Un projet pédagogique a été réfléchi en équipe entre l'OPAL et le SIVOM . Des plannings d'activités sont dorénavant mis en place, des sorties, des intervenants extérieurs et des rencontres avec diverses associations de nos deux villages sont programmés tout au long de l'année scolaire.

Les enfants ont d'ores et déjà décidé d'un nouveau nom pour leur périscolaire :

LE PERI TONNERRE !

Actuellement 76 enfants sont enregistrés et sur cette courte période, les familles sont satisfaites des services proposés.

Les Chiffres Clés de l'OPAL

34

STRUCTURES

3000

ENFANTS

50

PARTENAIRES

220

SALARIÉS

15

ASSOCIATIONS



L'équipe OPAL du périscolaire de Wiesviller-Woelfling : , Marie-Claude ., Catherine, Vanessa .

La Présidente du SIVOM

Infos

➤ Recrutement ATSEM



En septembre 2021, suite aux départs de Marie Reine HEMMERT et Aurélie SCHOTT, le SIVOM a recruté un nouvel, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) dans la classe des tous petits à l'école maternelle. Il s'agit de Céline DAHLEM.

Céline, pouvez vous nous retracer votre parcours professionnel ?

« Je suis titulaire d'un Baccalauréat Sciences Médico-Sociales (SMS) et d'un CAP petite enfance. J'ai travaillé plusieurs années dans différentes crèches en Moselle et dans le Bas Rhin et j'ai fait un remplacement à l'école maternelle et au périscolaire d'Achen. »

Qu'est ce qui vous plaît dans ce métier ?

« J'aime le travail avec les enfants, les accompagner et faire des activités avec eux. C'est très enrichissant. On les voit évoluer au fil du temps. Le moment de la sieste est très sympa aussi :il crée un lien privilégié. C'est un

métier où on ne s'ennuie jamais, c'est très vivant.

Comment s'est passée votre intégration ?

« J'ai été très bien accueillie par les enseignantes et ma collègue Anne. D'autre part je m'adapte très vite et j'ai rapidement trouvé mes marques »

Le SIVOM vous remercie et nous nous souhaitons une longue collaboration.

La Présidente du SIVOM

Bulletin municipal 2022



Rédaction : Elus, Associations, Ecoles

Photos : Commune, Association, Ecoles

Mise en page : SF CREAPRINT - SARREGUEMINES

Impression : Imprimerie FRANCK - WOELFLING

